SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE

Siège social : *Institut de Botanique* - 28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

Bulletin de liaison n° 14 - Octobre 2002

Strasbourg, le 17 octobre 2002

Sommaire

Compte rendu de l'Assemblée générale 2001 2
Acquisitions de la Bibliothèque de la S.B.A. 11
Nos membres ont publié 12
Nouvelles données pour la banque de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace 13
Extractions de la banque de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace 13
J.P. Berchtold. Katzenthal. Vignoble du Wineck-Schlossberg ; Forêt du Sommerberg de Katzenthal (granite de Kaysersberg). Session de terrain du samedi 23 mars 2002 matin. Secrétariat J.G. Kuhry 14
J.P. Berchtold, A. Zaeh. Niedermorschwihr : Sommerberg, Wintersberg. Session de terrain du samedi 23 mars 2002 après-midi. Secrétariat A. Frommelt 16
R. Sané, H. Tinguy. Le Camp Militaire d'Oberhoffen-sur-Moder (67). Session de terrain du 18 mai 2002 18
A. Frommelt, L'Étang du Devin (Lapoutroie - 68) et le Surcenord (Orbey - 68). Session de terrain du dimanche 30 juin 2002. Secrétariat H. Tinguy 21
J.P. Berchtold, M. Hoff, Ried : 67-Erstein : Sauermatten, Auf der Unfueg ; 67-Matzenheim : Wolfsgurgel ; 67-Gerstheim : Mittelmatten. Session de terrain du 6 juillet 2002. Secrétariat A. Braun et F. Labolle 27
J.P. Berchtold, F. Labolle. Ried noir de la Zembs : Herbsheim, Obenheim et Rossfeld. Session de terrain du 24 août 2002. Secrétariat F. Labolle 31
J.P. Berchtold, J.P. Reduron, D. Dubois, H. Tinguy. Collines calcaires de Dahlenheim et de Romanswiller (Bas-Rhin). Session de terrain du 31 août 2002. Secrétariat D. Dubois 35
J.P. Reduron. Note concernant *Pimpinella saxifraga* L. (Apiaceae) 40
J.P. Berchtold, *Setaria*. Clé d'identification des espèces de Sétaires signalées en Alsace 41
J.P. Reduron. Missions d'un Conservatoire botanique 43
***Le Liparis de Loesel*. 2002. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Conservatoires Botaniques Nationaux.** 44
Le projet « Inventaire des Herbiers de France » 56
La Société botanique de Franche-Comté. Présentation 58
Statuts de la Société botanique de Franche-Comté 59
Bulletin d'Inscription à la S.B.A. 63

Supplément : Bogenrieder, A., 2001. Schwarzwald und Vogesen - ein Vegetationskundlicher Vergleich. *Mitt. Bad. Landesver. Naturkunde u. Naturschutz.* N.F. 17 (4) : 745-792. Freiburg im Breisgau.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2001

Société Botanique d'Alsace

10 novembre 2001

Muséum d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

Première partie : Rapport moral du président

Le président remercie d'abord le représentant de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar qui accepte, pour la sixième fois, de nous héberger, puis présente l'évolution du nombre de membres qui est passé de 35 (en 1997) à 71 en 1998 et 82 cette année, 85 au 1er novembre 2000 et 93 au 1er novembre 2001. Il faut relever la démission de quelques membres qui ont quitté définitivement l'Alsace.

L'assemblée générale rassemble 44 membres (23 présents et 21 procurations) soit pratiquement les 2/3 des membres à jour de leur cotisation.

Les objectifs de la Société Botanique d'Alsace ont été suivis selon trois axes principaux cette année : **les sessions d'étude sur le terrain ; les travaux collectifs ; l'étude de la flore d'Alsace**.

1. Les sessions d'étude sur le terrain (11 en 2001), qui ont rassemblé plus d'une cinquantaine de membres actifs. Il y a eu 7 sessions dans le Haut-Rhin et 3 sessions dans le Bas-Rhin. Deux sessions de terrain ont été effectuées au même endroit, dans la forêt communale de Colmar, au printemps et à l'automne. Deux sessions d'étude de terrain ont été consacrées à des sites mal connus : l'Ile de Marckolsheim à l'extrémité sud-est du Bas-Rhin et les vallées de Charbes et d'Urbès à l'extrémité sud-ouest du Bas-Rhin.

2. Les travaux collectifs

2.1. L'inventaire floristique communal

Chaque membre a reçu la liste des plantes de sa commune. Cet inventaire est à corriger, à compléter et à préciser pour fin 2002.

2.2. Les espèces protégées par commune

La liste des plantes protégées par commune est disponible, en fonction bien sur des données disponibles dans la base « BRUNFELS ». Cette liste a été remise à la DIREN comme conclusion de la subvention reçue en 2000. Ces données sont opérationnelles, elles s'enrichissent régulièrement. Elles pourront être mises sur le site Internet de la S.B.A., en relation avec la DIREN. Un projet de financement est en cours de discussion, il pourrait s'agir d'un investissement d'environ 60 000 Euros.

2.3. La Liste Rouge de la Flore d'Alsace

H. TINGUY et R. SANÉ présentent l'état actuel de l'avancement de la liste rouge de la flore d'Alsace. L'ensemble des listes rouges (faune, flore et habitats) est coordonné par ODONAT - **O**ffice des **DO**nnées **NAT**uralistes d'Alsace. L'édition devrait être prévue pour le milieu de 2002.

2.4. L'Atlas des Orchidées de France

Une synthèse a été faite avec les nouvelles données publiées, les listes d'observations des orchidophiles et une partie des données herbiers. Cette liste est en cours de validation par MM. ENGEL, MATHÉ et LABOLLE puis sera remise à la Société Française d'Orchidophilie sous forme informatique. D'autre part, MM. ENGEL et MATHÉ souhaitent rédiger un livre de synthèse sur les orchidées d'Alsace. La S.B.A. pourrait s'associer à cet ouvrage.

2.5. Les Études et travaux demandés

Les demandes ont été moins nombreuses que l'an dernier. Il s'agit de :

La flore de Lauterbourg Mothern par ECOSCOP ;
La flore patrimoniale des cantons de Cernay, Thann, Masevaux ;
Les plantes de la zone de la contournante ouest de Strasbourg ;
La flore du pied de digue du Rohrschollen.

2.6. La base de données

2.6.1. Constitution

La base de données, qui a débuté en 1998, rassemble actuellement 75 000 données provenant de près de 500 publications, avec 65 000 données utilisables, c'est-à-dire avec standardisation du nom de l'observateur, du nom de la plante (synonymie comprise) et de la commune. Par contre, la localisation précise n'est pas encore totalement disponible. Les données des sessions de terrain sont enregistrées également, ainsi que des données non publiées que nous rassemblons. Ainsi plusieurs membres de l'association ont envoyé des données originales extrêmement précieuses sur des plantes remarquables d'Alsace (MM. H. TINGUY, J.P. BERCHTOLD, C. JÉRÔME, D. SCHWAB, B. GUÉRIN, les Orchidophiles, O. GILG, etc.).

Quelques statistiques pour « BRUNFELS »

Au total, il y a des données sur 2 216 espèces (+ 200 par rapport à 2000), 1 860 (+ 150) espèces dans le Bas-Rhin et 1 706 (+ 120) dans le Haut-Rhin, 2 152 espèces (+ 100) pour l'Alsace. Pour l'instant, nous ne sommes pas encore arrivés à l'exhaustivité car il y a environ 2 200 espèces pour l'Alsace.

62 000 données sont disponibles au niveau de la commune[1], et 29 000 à un niveau plus précis (lieu-dit ou station très précise). Près de 150 communes (+ 50 par rapport à 2000) ont

[1] L'indication de la commune doit être considérée, surtout dans les publications anciennes, avec précaution. Il n'est pas rare que la commune indiquée dans la publication concerne le point de départ de sortie botanique, d'où la surreprésentation des communes ayant une gare (Benfeld, Sélestat, Barr, Saverne, Wissembourg, etc.).

plus de 100 informations disponibles. Au total, nous avons des renseignements pour 71% des communes d'Alsace).

Département	Nombre de données	Nombre de communes concernées
Bas-Rhin :	35 400 données	386 communes (526 communes)
Haut-Rhin :	30 000 données	257 communes (377 communes)
Total Alsace		643 communes (903 communes)
Moselle :	3 500 données	106 communes
Vosges :	4 400 données	70 communes
Meurthe-et-Moselle :	890 données	110 communes
Territoire de Belfort :	209 données	18 communes (101 communes)
Haute-Saône :		16 communes
Doubs		6 communes

Les données de la Moselle proviennent essentiellement du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et celles des Vosges des Hautes-Chaumes et des tourbières communes aux départements du Haut-Rhin et des Vosges.

Les principales communes sont :

Barr (1393)
Haguenau (1299)
Offendorf (1226)
Strasbourg (2067)
Wissembourg (1391)

Metzeral (5694)
Osenbach (1205)
Stosswihr (1424)
Westhalten (1254)

La Bresse (1770)

Entre 400 et 1 000 données, nous avons les communes suivantes :

Belmont (597)
Brumath (632)
Dorlisheim (544)
Heiligenberg (563)
Heiligenstein (458)
Lutzelhouse (956)
Munchhausen (575)
Mutzig (879)
Obernai (890)
Ohnenheim (474)
Rhinau (796)
Scherwiller (630)
Sermersheim (477)
Vendenheim (641)
Wangen (442)
Westhoffen (485)

Wolxheim (418)

Habsheim (410)
Hirtzfelden (480)
Kembs (447)
Leymen (654)
Rimbach-près-Guebwiller (504)
Rimbach-près-Masevaux (422)
Rosenau (430)
Rouffach (730)
Saint-Louis (507)
Sondernach (408)
Soultzeren (707)
Steinbach (437)
Uffholtz (579)
Village-Neuf (597)

Bitche (666)
Philippsbourg (889)
Valtin (893)
Xonrupt-Longemer (410)

2.6.2. Exploitation : premiers résultats concernants la base « BRUNFELS »

Extractions de la base de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace

La banque de données a été interrogée de la manière suivante :

BICK, F., 2001. Les données floristiques de NICKLÈS sur l'arrondissement de Sélestat (1876). 1750 données.
ECOSCOP. 2001. Les observations floristiques des communes de Lauterbourg et de Mothern (71 observations concernant 43 espèces) classées par valeur patrimoniale.
RAGUÉ, J.C., 2000. Les localités des espèces du genre *Thalictrum* en Alsace et en Lorraine. (environ 170 observations).
M. Thomas GREGOR, Institut für Naturschutz und Umweltbildung. Hochschule Vechta. Les potentilles du groupe « *collina* » en Alsace : 6 données.
M. Yorick FERREZ, Besançon. *Veronica austriaca* subsp. *dentata* en Alsace : 6 données.
M. Alain UNTEREINER, SBA. Les données floristiques de Metzeral, Stosswihr et Soultzeren (7 200 données).
M. Eric PASQUET, Muséum national d'Histoire naturelle. Données sur *Biscutella laevigata*.
Conservatoire des Sites Alsaciens. Données sur le Bischenberg (Obernai), le Dorenberg (Bernardswiller), le Löttel (Geispolsheim), le sommet de Grand Ballon, Orbey, le Rothenbachkopf, Heiteren et les îles du Rhin de Petit-Landau, Chalampé et Rosenau. « BRUNFELS » 653 données, SOPHY (1863 données).
M. Gilles GRUNENWALD. 117 données sur Galfingue.
M. J. SIGNORET, 6 données sur le Lichen pulmonaire : *Lobaria pulmonaria*
M. J.P. BERCHTOLD, 13 données sur *Rumex palustris* en Alsace.
Mme S. BRUBACH, Conseil général du Bas-Rhin, Service Environnement. Données sur les environs des Sauermatten et du Sauerbrunnen, Ried d'Erstein. 20 données BRUNFELS, 400 données SOPHY.

Acquisitions de la base de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace

Environ 5 000 nouvelles données originales non publiées réparties de la façon suivante :

FERREZ, Y., 4 200 données sur le Hohneck, le Petit Ballon et le Molkenrain.
ZAEH, A., Données sur le Jura alsacien.
TINGUY, H., 400 données sur les plantes protégées d'Alsace.
UNTEREINER, A., 400 données mousses sur la commune de Soultzeren, 50 données phanérogames de Soultzeren, Stosswihr, Wasserbourg, Murbach, Wildenstein.

La base de données officielle, « BRUNFELS », issus des publications et archives, est séparée de la base de données personnelles des membres de la S.B.A. c'est-à-dire que les données internes à la S.B.A ; ne sont pas exploitées sans l'accord du découvreur.

2.6.3. Conclusion

La constitution d'une base de données sur la flore régionale se poursuit assez rapidement et la base « BRUNFELS » est opérationnelle. Elle permet de répondre à de nombreuses questions.

3. L'étude de la Flore d'Alsace

3.1. Le développement d'une bibliothèque.

Elle s'est nettement accrue grâce à des récupérations au niveau de l'Institut de Botanique et à des donations plus particulièrement du Muséum national d'Histoire naturelle, de dons de G. OCHSENBEIN, Y. SELL., F. GEISSERT, P. WOLFF, J.P. KLEIN. Cette bibliothèque sert de base pour une bibliographie de botanique régionale en cours d'élaboration avec environ 3 700 références bibliographiques déjà rassemblées. Dès que nous aurons les financements demandés, je propose de diffuser cette bibliographie à tous les membres.

3.2. La publication de deux bulletins de liaison.

Les bulletins 11 et 12 rassemblent les ouvrages et publications reçus ou achetés par la S.B.A. ainsi que les comptes rendus des sessions de terrain et les travaux collectifs. Le bulletin 13 est sous presse.

4. Les autres faits marquants

La subvention de la DIREN (voir ci-dessous) est arrivée.

La S.B.A. a été reconduite comme membre du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle du Rohrschollen.

5. Les perspectives et le budget pour 2002

5.1. Les perspectives

1. La poursuite des sessions de terrains.
2. La publication de la Liste Rouge de la Flore d'Alsace, après validation par tous les botanistes de la S.B.A.. Elle sera publiée par ODONAT avec les listes rouges d'autres groupes (oiseaux, mammifères, batraciens, etc.).
3. La préparation du Livre Rouge : recueil de photos, de dessins, de cartes de répartition, de descriptions, etc.
4. Participation financière (achat d'ouvrages) et scientifique (relecture et utilisation de la base de données « BRUNFELS ») à l'ouvrage : Les orchidées d'Alsace de R. ENGEL et H. MATHÉ.
5. Le pré-atlas de la flore d'Alsace devrait être préparé.
6. Le Conservatoire Botanique. On s'oriente plutôt vers un Conservatoire Botanique Régional pour l'Alsace, qui demandera alors son habilitation comme Conservatoire Botanique National.
7. La nouvelle flore d'Alsace. Mise en chantier, Protocole de description, Répartition des familles, Organisation générale, Comité de rédaction.

5.2. Budget prévisionnel

En caisse : 51 700 FF

Recettes		
	Cotisation :	9 000 FF
	Subvention DIREN :	50 000 FF
	Reliquat Société d'Étude de la Flore d'Alsace :	40 000 FF
	Subvention Conseil Régional / Liste Rouge de la Flore d'Alsace :	35 000 FF
	Vente de Flores d'Alsace	4 000 FF
Total :		189 700 FF
Dépenses		
	Achat ouvrages et revues	15 000 FF
	Photocopies	5 000 FF
	Affranchissements	5 000 FF
	Papeterie	5 000 FF
	Cartographie + CD rom carto	4 000 FF
	Cartes géologiques	2 000 FF
	Divers	4 000 FF
	Total	40 000 FF
Investissement		
	Ordinateur PC + imprimante + scanner	20 000 FF
	GPS	2 000 FF
	Bulletin spécial de la Société Botanique de France	10 000 FF
	Ouvrages sur les Orchidées d'Alsace	10 000 FF
	Peinture et aménagement du local	5 000 FF
	Cartographie / pré-atlas	5 000 FF
	Total	52 000 FF
Total général :		92 000 FF

Deuxième partie : Discussion sur le rapport moral

1. Flore d'Altkirch

J.P. REDURON indique qu'il existe une Flore d'Altkirch : (SCHAEFER, J., 1895. *Die Gefässpflanzen des Kreises Altkirch. Ein Beitrag zur Flora des Reichslande*. Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums Altkirch für das Schuljahr 1894/95. Altkirch, : I-VIII, : 1-73). Les données de cette flore pourront être intégrées à la base de données « BRUNFELS ».

2. Nomenclature de la base « BRUNFELS »

La base de données « BRUNFELS » est régulièrement mise à jour, la nomenclature est celle de Brisse et Kerguélen, avec de très rares variantes. Un projet d'évolution du référentiel

de la Flore de France de Brisse et Kerguélen, en tenant compte des spécificités régionales (beaucoup de noms de taxons et de synonymes sont issus de flores médio-européennes, peu prise en compte dans le référentiel de la Flore de France) a été proposé au projet RefTax de l'Institut français de la Biodiversité.

3. Nouvelle Flore d'Alsace

La Nouvelle Flore d'Alsace devra être lancée, elle devra être sur papier mais aussi sous forme numérique.

4. Atlas de la Flore d'Alsace

Les premières cartes de répartition des plantes en Alsace, les orchidées, sont discutées (un exemple est présenté page suivante) Elles devront être plus informatives, avec des éléments du relief, l'hydrographie et les principales villes.

5. Liste Rouge

L'élaboration de la liste rouge des habitats s'avère difficile, notamment pour des choix de nomenclature et de classification (unités phytosociologiques, CORINE biotopes, etc.). ODONAT, coordonateur de l'ensemble des listes rouges, a proposé au C.S.A. (Conservatoire des Sites Alsaciens) de coordonner plus particulièrement cette opération, à laquelle des membres de la S.B.A. ont été associés. De l'avis de plusieurs intervenants, la Société Botanique d'Alsace aurait pu être le maître d'œuvre de la liste rouge des habitats d'Alsace R . Boeuf, en particulier, indique que nous aurions du répondre positivement à ODONAT sur ce sujet, lorsque l'on cherchait un coordonateur.

6. Plantes critiques

Il est souhaité que des spécimens de plantes critiques (taxons de groupes complexes, hybrides, etc.) soient récoltés lors des sessions de la S.B.A. et déposés à l'herbier de Strasbourg dans le cadre d'un Herbier de la Société Botanique d'Alsace. Les espèces protégées ne seront pas récoltées sans autorisation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 44 membres présents.

Troisième partie : Rapport financier présenté par le trésorier

Les comptes sont présentés par J.-P. BERCHTOLD, trésorier de la S.B.A.

En caisse au 01.11.2000	**600,98 E**	**3 942,16 FF**
	Recettes	
Subvention DIREN (première moitié)	7 622,45 E	50 000,00 FF

Epipactis leptochila (Godfery) Godfery

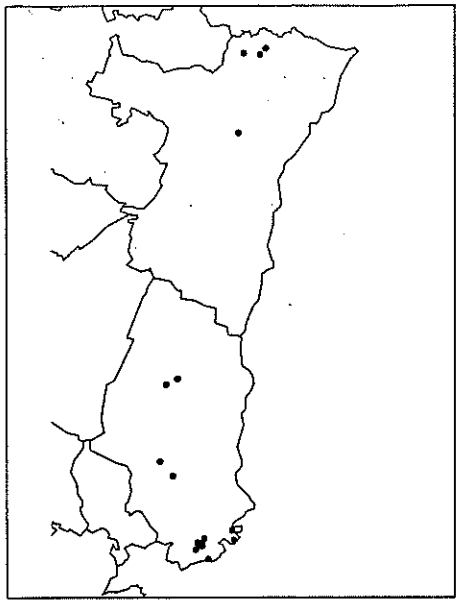

Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz

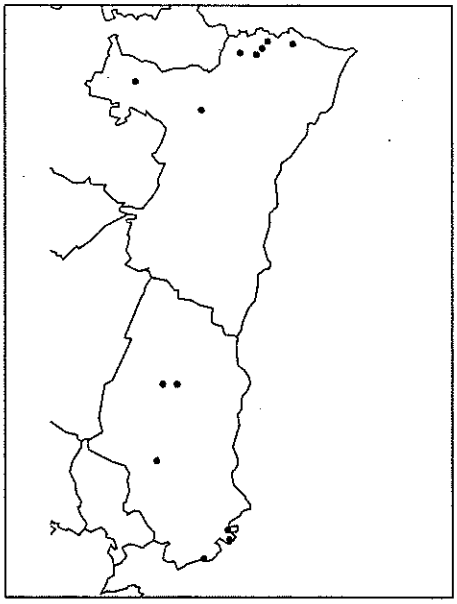

Epipactis muelleri Godfery

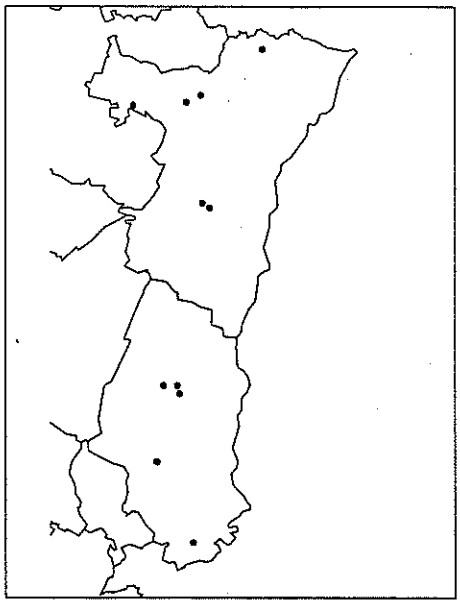

Epipactis palustris (L.) Crantz

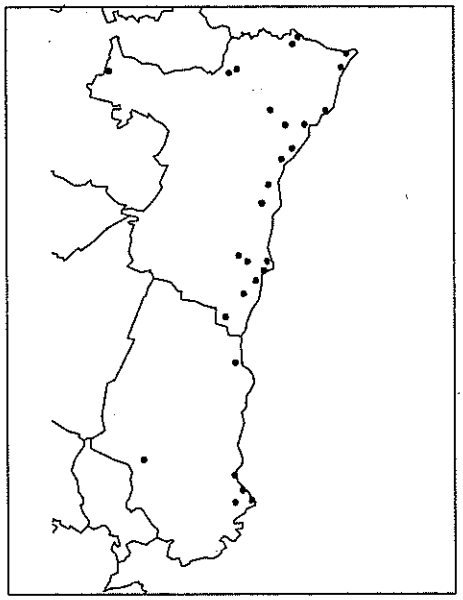

Epipactis purpurata Sm.

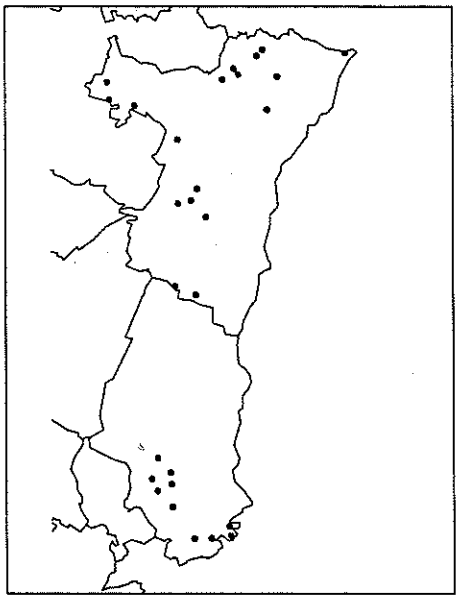

Epipogium aphyllum Swartz

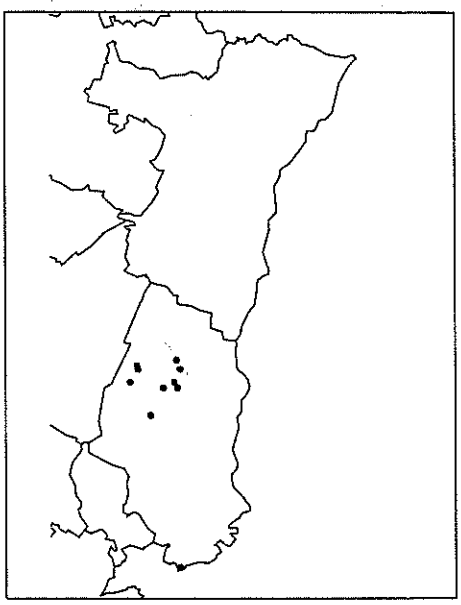

Goodyera repens (L.) R. Br.

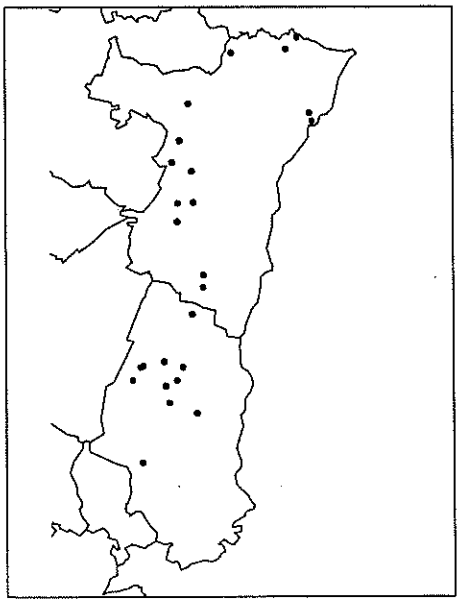

Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. in Aiton

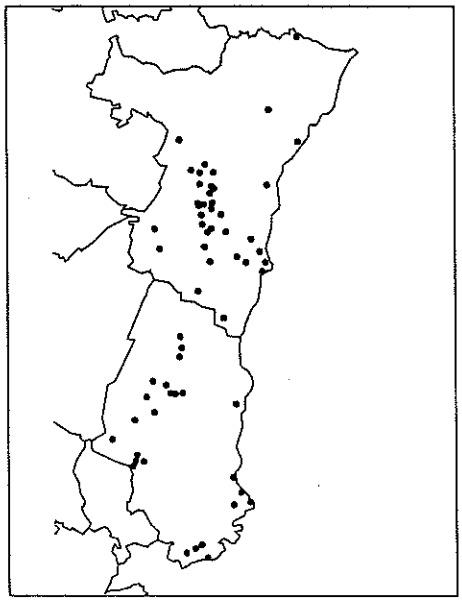

Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Rich

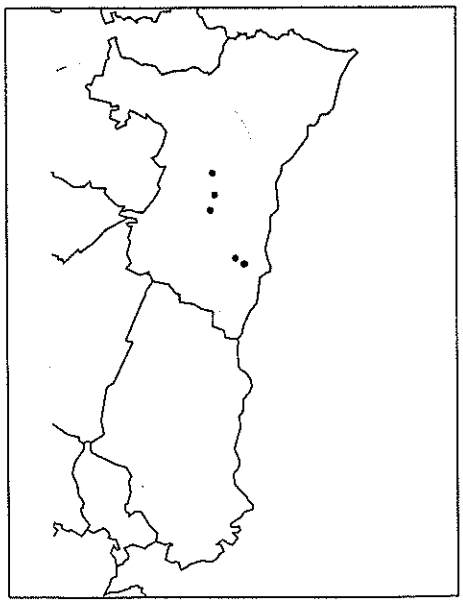

Subvention Région Alsace (frais Session Soc. Bot. France 2000)	1 977, 72 E	12 973,00 FF
Cotisations	1 463, 51 E	9 600,00 FF
Vente Flore d'Alsace	621,08 E	4 074,00 FF
Divers (intérêts 2000, etc.)	104,61 E	686,18 FF
Total Recettes	**11 786,37 E**	**77 333,18 FF**

Dépenses

Achats de livres, abonnements	1 833,85 E	12 029,30 FF
Achat Herbier + Livres GOEPPER	792,73 E	5 200,00 FF
Affranchissements	548,73 E	3 599,20 FF
Photocopies	543,83 E	3 567,29 FF
Papeterie	161,14 E	1 057,00 FF
Divers (Assurance, cotisation FFSSN, etc.)	260,74 E	1 710,34 E
Total Dépenses	**4 508,21**	**29571,93 FF**
En caisse au 31.10.2001	**7 882,13 E**	**51 703,41 FF**

Le quitus est donné par les deux vérificateurs des comptes qui n'ont relevé aucune anomalie. Les comptes ont été trouvés « sincères et véritables ».

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 44 membres présents.

Il est procédé au renouvellement des commissaires aux comptes. P. HEITZLER et F. TONDRE accepte de reprendre cette responsabilité.

Quatrième partie : Renouvellement des membres du bureau

Conformément aux statuts de l'association, il a été procédé au renouvellement du tiers des membres du bureau.

Les quatre membres sortant sont : J.C. JACOB, C. JÉRÔME, J.P. REDURON et H. TINGUY.

Les membres sortants souhaitent se représenter, aucune autre candidature ne s'étant manifestée, ils sont réélus à l'unanimité des membres présents.

L'Assemblée générale 2001 se poursuit par un pot et se termine par un repas en commun dans un restaurant du vieux Colmar.

Le Président

Le Secrétaire

ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE

Travaux et publications achetés, reçus ou extraits de sites Internet au 1er septembre 2001.

Don de G. Baumgart M. Hoff, A. Hölzer, H. Tinguy, E. Véla ;

Abbott, R.J. et al., 2000. Hybrid origin of *Senecio squalidus*. *Watsonia* 23 : 123-128.

Abbott, R.J. et al., 2002. Hybrid origin of *Senecio squalidus*, differents between *S. squalidus* and *S. rupestris*. *Watsonia* 24 : 17-29.

Anonyme, 1982. *Der Feldberg im Schwarzwald. Subalpine Insel im Mittelgebige.* Die Natur- und Landschaftsschutzgebiete Baden-Württemberg. 12 : 1-526.

Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne. Bulletin annuel 2002.

Bauhinia 2001, Vol. 15 ; *Bauhinia* 2002, Vol. 16 (H. Tinguy).

Botineau, M., 2001. *Les Plantes du Jardin Médiéval*. Ed. Éveil Nature, : 1-176.

Braud, X., 2002. Protection de l'environnement : guide juridique à l'usage des associations. Ed. Yves Michel. : 1-303.

Bräutigam, S., et al., 2001. *Hieracium hirsutum*, ein für Deutschland neuer Neophyt. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 29-32.

Breunig, T., 1994. Flora und Vegetation der sandhausener Dünen « Pferdstrieb » und « Pflege Schönau-Galgenbuckel ». *Beitr. Veröff. Naturschutz Landschafts-pflege Bad.-Württ.* 80 : 29-95.

Bulletin de Liaison des Amis des plantes du Florival et des Vosges. 2002. Articles de Mathé et al.

Buttler, K.P. *et al.*, 1996. *Rote Liste der Farn- und Samenpflanzen Hessens*. Natur in Hessen. : 1-152. (Don).

Cartes du Club Vosgien. Carte 5/8. Epinal - Remiremont - Luxeuil-les-Bains ; Carte 3/8. Nancy - le Lunevillois - Raon l'Etape ; Carte 8/8. Metz - Thionville - Longuyon - Sierck-les-Bains.

Cartes IGN. Le Doubs 1. Zone Ouest ; Le Doubs 2. Zone est ; Val de Lorraine.

Chaib, J., 2002. *Connaître et gérer les milieux sensibles des forêts*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Chaib, J., Dutoit, T., 2002. *Connaître et gérer les coteaux crayeux*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Chaib, J., Lecomte, J., 2002. *Connaître et gérer les zones humides*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Dunkel, F.G., 2001. *Hieracium saxifragum* subsp. *carolipolitanum*. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 53-59.

Duzak, F., Pernot, P., 2002. *Les Orchidées sauvages d'Île-de-France*. Pathénope Collection. : 1-208.

Erbar, C., et al., 2001. *Thesium rostratum* in der Pupplinger Au. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 43-52.

Fare, A., Dutartre, A., Rebillard, J.P., 2001. *Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France*. Agence de l'Eau Adour- Garonne, CEMAGREF.

FFRP. 1998 *La Meuthe-et-Moselle à pied*. Topo-Guide.

FFRP. 2000 *La Haute-Saône à pied*. Topo-Guide.

Frahm, J.P., 2002. La Bryoflore des Vosges et des zones limitrophes. *Limprichtia* 19 : 1-132 + cartes.

Gissy, M., 1980. *Ried Sauvage. Patrimoine naturel alsacien*. Ed. Jean-Pierre Gyss, Rosheim. : 1-143.

Guillaumin, A., 1929. *Les Fleurs de Jardins. T. 1 : Les Fleurs de Printemps*. Encyclopédie Pratique du Naturaliste. Ed. Paul Lechevalier, : 1-81.

Harris, S.A., 2002. Introduction of *Senecio squalidus* to the United Kingdom. *Watsonia* 24 : 31-43.

Hill, B., Véla, E., 2000. Mise à jour de la liste des plantes vasculaires du départemennt des Bouches-du-Rhône.. *Bull. Soc. Linn. Provence* 51 : 71-94.

Hodvina, S., Buttler, K.P., Gregor, T., 1999. *Rote Liste der Farn- und Samenpflanzen Hessens*. Nachträge. Erste Folge. Natur in Hessen. : 1-12. (Don)

Hoff, M., 2002. La place de Jean-Baptiste Mougeot dans la botanique. *Société d'Émulation du Département des Vosges, Annales 2001* : 37-48.

Hölzer, A., Hölzer, A., 1995. Zur Vegetationsgeschichte des Hornisgrnde-Gebietes im Nordschwarzwal. *Carolinea* 53 : 199-228.

Hölzer, A., Hölzer, A., 2000. Ein Torfprofil vom Westabfall der Hornisgrnde im Nordschwarzwal mit *Meesia triquetra*. *Carolinea* 58 : 139-148.

Jérôme, C., 2002. Botanique et Histoire : *Athyrium* x *reichsteinii* (Ptéridophyte) dans le massif vosgien. *B.S.H.N.E. Colmar* 64 : 39-45.

Kaufmann, W. 1991. Blumen am Fürstin-Gina-Weg. Lichtensteiner Alpenverein. : 1-216.

Kempf, C., Baumgart, G., 1980. *Mammifères d'Alsace*. Collection Patrimoine Naturel. Les guides Gesta. : 1-336. (G. Baumgart).

La Garance Voyageuse, n°34 à 56. (sauf 35 et 49). (H. Tinguy).

Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe. *Vom Naturalienkabinett zum Naturkundemuseum 1785 - 1985*. Geschichte der Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe. : 1-84.

Le Jouet du Vent, n° 8 et 9. (H. Tinguy).

Lederbogen, D., 2001. *Apium repens* im Oberbayerns. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 41-42.

Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2002. *Le Liparis de Loesel*. : 1-12.

Munin, E. 2000. Distribucion de *Sphagnum* L. Sect. *Cuspidata* en la Peninsula Iberica. *Botanica Complutensis* 24 : 113-127.

Munin, E., 1998. *Sphagnum bervifolium* in the Iberian Peninsula. *J. Bryolog.* 20 (2) : 508-510.

Munin, E., 1999. *Sphagnum viride* in the Iberian Peninsula. *The Bryologist* 102 (1) : 135-136.

Munin, E., 2001. Revision taxonomica del genero *Sphagnum* L. en la peninsula Iberica. *Lazaroa* 22 : 21-50.

Pascal, O., 2002. *Plantes et forêts de Mayotte*. S.P.N., M.N.H.N., 1-108.

Planta Europea. *Saving the plants of Europe*. European Plant Conservation Strategy. Convention on Biological Diversiry. : 1-40. (G. Baumgart).

Rich, T.C.G., 2002. *Bromus interruptus*, English endemic. *Watsonia* 24 : 69-80.

Rich, T.C.G., 2002. Conservation of Britain's biodiversity : *Hieracium asteridiophyllum* and *H. cilense*. *Watsonia* 24: 101-106.

Rich, T.C.G., et al., 2002. *Schoenoplectus triqueter* in Britain and Ireland. *Watsonia* 24: 57-67.

Société d'Orchidophilie Centre Loire. 2002. *Les orchidées sauvages de la région Centre*. : 1-190.

Staemühler, W., 2001. Die Gattung *Aconitum* in Bayern. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 98-118.

Tietz, S., 2001. *Campanula cervicaria* L. in Südbayern. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 167.

Treiber, R., 1997. Vegetationsdynamik unter dem Einfluss des Wildschweins (*Sus scrofula* L.) am Beispiel bodensaurer Trockenrasen der elsässischen Harth. *Z. Ökologie u. Naturschutz* 6 : 83-95.

Véla, E., 2000. Les *Ophrys* du complexe *sphegodes* (Orchidaceae). *Bull. Soc. Linn. Provence* 51 : 51-70.

Vernier, F., 2002. La phytosociologie en quelques mots. *Willemetia* 31 : 3-4.

Wagner, A., 2001. *Salix caesia*, Erstnachweis für Deutschland. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 13-16.

Waldegger, H., 2002. Die Sauergräser (fam. Cyperaceae) in Vorarlberg (Österreich). *Vorarlberger Naturschau* 11 : 233-268.

Weber, H.E., 2001. Eine neue *Rubus*-Art aus dem Allgäu und Vorarlberg. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 7-11.

Wisskirchen, R., Haeupler, H., 1998. *Standardliste der Farn- und Blütenpflanzen Deutschlands*. Ulmer. : 1-765.

NOS MEMBRES ONT PUBLIE

Les membres de la Société Botanique d'Alsace sont invités à déposer une copie de leurs travaux et publications au siège de la S.B.A. afin d'enrichir notre bibliothèque.

Geissert, F., 2002. *Carya ovata* (Mill.) K.Koch et autres Juglandacées dans la région de Haguenau. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne*. Bulletin annuel 2002.

Hoff, M., 2002. La place de Jean-Baptiste Mougeot dans la botanique. *Société d'Emulation du Département des Vosges, Annales 2001* : 37-48.

Hoff, M., Granville, J.J. de, Lochon, S., 2002. Une liste de plantes protégées pour la Guyane française. *La Garance Voyageuse* 58 : 22-27.

Jérôme, C., 2002. Botanique et Histoire : *Athyrium* x *reichsteinii* (Ptéridophyte) dans le massif vosgien. *B.S.H.N.E. Colmar* 64 : 39-45.

Jérôme, C., 2002. Les fougères des vieux murs dans la région de Saverne *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne*. Bulletin annuel 2002.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2002. *Le Liparis de Loesel*. : 1-12.

Treiber, R., 1997. Vegetationsdynamik unter dem Einfluss des Wildschweins (*Sus scrofa* L.) am Beispiel bodensaurer Trockenrasen der elsässischen Harth. *Z. Ökologie u. Naturschutz* 6 : 83-95.

NOUVELLES DONNEES POUR LA BANQUE DE DONNEES « BRUNFELS » DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE

Données récentes sur la Flore d'Alsace de B. Heitz, P. de Ruffray, Y. Sell, J. Zeller.

ECOSCOP, 8 relevés phytosociologiques (120 données) sur le site du Millenium Aspach-le-Haut / Vieux-Thann.

Tinguy, H., 30 données sur la région de Biesheim / Volgelsheim, 166 données sur Holtzheim, 87 données sur Geudertheim.

Zaeh, A., 279 données sur les communes de Sainte-Croix en Plaine, Logelheim, Sundhoffen, Andolsheim, Horbourg-Wihr et Colmar (le long de l'Ill).

Eichler, M., Cezanne, R., 150 données de Lichen (Ammertzwiller, Tagolsheim, Westhalten, Wintzenheim, Stoss-wihr, Pfaffenheim. Via la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnologie de Colmar.

EXTRACTIONS DE LA BANQUE DE DONNEES « BRUNFELS » DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE

Guérin, C., 90 données sur la région de Biesheim / Volgelsheim

Communauté de l'Agglomération Mulhousienne. 6 500 données sur les 40 communes de la région Mulhousienne.

Gaz de France : 80 données sur *Myosurus minimus*.

Centre Etude, Recherche et Protection (Baumgart, A.), 160 données sur les communes de présence de *Dianthus superbus*, 11 sur *Campanula patula* et 66 sur *Hottonia palustris* (+ bibliographie). Liste des espèces de Soufflenheim.

ECOSCOP, 13 données sur les communes de Vieux-Thann et Aspache-le-Haut.

COTISATION 2002

Prélèvement automatique de la cotisation annuelle

18 membres seulement (sur un total de 93 membres) ayant opté pour le prélèvement automatique, cette procédure, compte tenu notamment des frais bancaires qu'elle entraîne, ne sera pas appliquée dans l'immédiat.

Nous prions par conséquent tous les membres de bien vouloir régler par chèque la cotisation 2002 et, le cas échéant, la cotisation 2003.

Cotisation individuelle	:	23 euros
Cotisation couple	:	38 euros
Cotisation étudiant	:	8 euros

SBA session de terrain du 23 mars 2002
Matin : 68-Katzenthal. Vignoble du Wineck-Schlossberg ;
Forêt du Sommerberg de Katzenthal (granite de Kaysersberg)

Guide : Jean-Pierre Berchtold ; **Secrétaire de séance** : Jean-Georges Kuhry
Membres participants : Jean-Pierre Berchtold, Albert Braun, Brigitte Chantriaux, André Frommelt, Michel Hoff, Jacques Koenig, Jean-Georges Kuhry, Jean-Luc Oswald, Jean-Sébastien Schmidt, Hugues Tinguy, Françoise Tondre, Théo Trautmann, Doris Weeber, Arthur Zaeh.
Invités : Patrick Bournac, André Janowski, Primo Moro, Jean-Marie Weiss.

(*) espèces en fleur

1. Vignoble du Wineck-Schlossberg

Achillea millefolium L.	Asteraceae
Allium vineale L.	Liliaceae
Anchusa arvensis (L.) M. Bieb.	Boraginaceae (*)
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Brassicaceae (*)
Berteroa incana (L.) Dc.	Brassicaceae
Bryona dioica Jacq.	Cucurbitaceae
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Brassicaceae (*)
Cardamine hirsuta L.	Brassicaceae (*)
Cardaria draba (L.) Desv.	Brassicaceae
Cerastium semidecandrum L.	Caryophyllaceae (*)
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Asteraceae
Daucus carota L.	Apiaceae
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.	Geraniaceae (*)
Erophila verna (L.) Chevall.	Brassicaceae (*)
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbiaceae (*)
Ficaria ranunculoides Roth	Ranunculaceae (*)
Fragaria vesca L.	Rosaceae (*)
Fumaria officinalis L.	Papaveraceae (*)
Gagea villosa (M.Bieb) Sweet	Liliaceae (*)
Galium mollugo L.	Rubiaceae
Geranium rotundifolium L.	Geraniaceae
Holosteum umbellatum L.	Caryophyllaceae (*)
Hypericum perforatum L.	Hypericaceae
Hypochaeris radicata L.	Asteraceae
Isatis tinctoria L.	Brassicaceae
Lamium purpureum L.	Lamiaceae (*)
Matricaria inodora L.	Asteraceae
Muscari neglectum Guss. ex Ten.	Liliaceae (*)
Myosotis ramosissima Rochel	Boraginaceae (*)
Ornithogalum umbellatum L.	Liliaceae
Poa annua L.	Poaceae (*)
Potentilla argentea L	Rosaceae
Potentilla recta L.	Rosaceae
Potentilla reptans L.	Rosaceae
Prunus avium L.	Rosaceae (*)
Prunus spinosa L.	Rosaceae (*)
Sanguisorba minor Scop.	Rosaceae

Sedum rupestre L.	Crassulaceae
Senecio vulgaris L.	Asteraceae (*)
Silene alba (Miller) E.H.L. Krause	Caryophyllaceae
Stellaria holostea L.	Caryophyllaceae (*)
Stellaria media (L.) Vill.	Caryophyllaceae (*)
Tanacetum vulgare L.	Asteraceae
Thlaspi perfoliatum L.	Brassicaceae (*)
Tulipa sylvestris L.	Liliaceae
Valerianella sp.	Valerianaceae (*)
Veronica hederifolia L.	Scrophulariaceae (*)
Veronica persica Poiret	Scrophulariaceae (*)
Veronica polita Fries	Scrophulariaceae (*)
Veronica triphyllos L.	Scrophulariaceae (*)
Viburnum lantana L.	Caprifoliaceae
Viola arvensis Murray	Violaceae (*)

2. Forêt du Sommerberg de Katzenthal.

Anemone nemorosa L.	Ranunculaceae (*)
Anthericum liliago L.	Liliaceae
Avenella flexuosa (L.) Drejer	Poaceae
Campanula persicifolia L.	Campanulaceae
Convallaria majalis L	Convallariaceae
Cytisus scoparius (L.) Link dont individus avec galles d'*Eriophyes genistae* (Acarien)	Fabaceae (*)
Genista germanica L.	Fabaceae
Genista pilosa L.	Fabaceae
Hieracium murorum L.	Asteraceae
Lathyrus linifolius subsp. montanus (Bernh.) Bässler	Fabaceae (*)
Luzula forsteri (Sm.) Dc.	Juncaceae (*)
Luzula sylvatica (Hudson) Gaudin	Juncaceae
Potentilla micrantha Ramond	Rosaceae (*)
Primula elatior (L.) Hill	Primulaceae (*)
Quercus petraea (Mattuschka) Libl.	Fagaceae
Rosa arvensis Hudson	Rosaceae
Silene nutans L.	Caryophyllaceae
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Caryophyllaceae
Teucrium scorodonia L.	Lamiaceae
Veronica officinalis L.	Scrophulariaceae

3. Bryophytes et Lichen (vignoble et lisière forestière)

Bryum argenteum Hedw.	Bryaceae
Ceratodon purpureus (Hedw.) Brid.	Dicranaceae
Funaria hygrometrica Hedw.	Funariaceae
Tortula subulata Hedw.	Pottiaceae
Peltigera horizontalis (Hudson) Baumg.	Peltigeraceae. Lichen

SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE. 23 MARS 2002

SBA session de terrain du 23 mars 2002
après-midi : 68-Niedermorschwihr : Sommerberg, Wintersberg

Guides : Jean-Pierre Berchtold et Arthur Zaeh
Secrétaire de séance : André Frommelt

Membres participants : Jean-Pierre Berchtold, Brigitte Chantriaux, André Frommelt, Michel Hoff, Claude Jérôme, Jacques Koenig, Jean-Luc Oswald, Hugues Tinguy, Théo Trautmann, Doris Weeber, Arthur Zaeh.
Invités : Patrick Bournac, André Janowski, Jean-Marie Weiss.

(*) espèce en fleur.

Vignoble

Flore sensiblement identique à celle du vignoble de Katzenthal (voir compte rendu de la session de terrain du 23 mars 2002 : matin). A signaler la présence remarquable de :

Calepina irregularis (Asso) Thell. (Brassicaceae) (*)
Adventice rarement observée dans la région. Cette espèce xérothermophile et plutôt nitrophile, d'origine sud-eurasiatique, est actuellement solidement implantée tout autour de la Méditerranée jusqu'au Portugal.

Bryophytes :

Bryum argenteum Hedw. (Bryaceae)
Phascum cuspidatum Hedw. (Pottiaceae)
Pottia intermedia (Turn.) Fümr. (Pottiaceae)

Talus, affleurements rocheux

Achillea nobilis L. (Asteraceae)
Anthemis tinctoria L. (Asteraceae)
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm. (Polypodiaceae)
Avenella flexuosa (L.) Parl. (Poaceae)
Berberis vulgaris L. (Berberidaceae)
Calluna vulgaris (L.) Hull (Ericaceae)
Carex caryophyllea Latour. (Cyperaceae) (*)
Carex flacca Schreber (Cyperaceae)
Cytisus scoparius (L.) Link (Fabaceae) (*)
Dianthus cartusianorum L. (Caryophyllaceae)
Genista pilosa L. (Fabaceae)
Geranium sanguineum L. (Geraniaceae)
Helianthemum nummularium (L.) Miller (Cistaceae)
Hieracium pilosella L. (Asteraceae)
Lamium amplexicaule L. (Lamiaceae)

Luzula campestris (L.) DC. (Juncaceae) (*)
Polygonatum odoratum (Miller) Druce (Liliaceae) (*)
Potentilla argentea L. (Rosaceae)
Potentilla recta L. (Rosaceae)
Potentilla tabernaemontani Asch. (Rosaceae) (*)
Rosa pimpinellifolia L. (Rosaceae)
Saxifraga granulata L. (Saxifragaceae)
Scleranthus perennis L. (Caryophyllaceae)
Sedum acre L. (Crassulaceae)
Sedum rupestre L. (Crassulaceae)
Silene nutans L. (Caryophyllaceae)
Veronica officinalis L. (Scrophulariaceae)
Vicia hirsuta (L.) Gray (Fabaceae) (*)
Viola arvensis Murray subsp. arvensis (Violaceae) (*)
Viola arvensis Murray subsp. megalantha Nauenburg (Violaceae) (*) ; *diffère du précédent par des fleurs plus grandes (pétales > sépales), à pétales supérieurs bleus ou violets.*
Viola odorata L. (Violaceae) (*)

Forêt du Wintersberg, versant nord *(commune de Katzenthal)*

Anemone nemorosa L. (Ranunculaceae) (*)
Convallaria majalis L. (Liliaceae)
Corydalis solida (L.) Clairv. (Fumariaceae) (*)
Lonicera periclymenum L. (Caprifoliaceae)
Polypodium vulgare L. (Polypodiaceae)
Polypodium x mantoniae (Rothm.) Shivas (= P. vulgare L. x P. interjectum Shivas) : *Polypodium interjectum est par conséquent à rechercher dans le secteur.*
Vaccinium myrtillus L. (Ericaceae)

Bryophytes et Lichens (rochers et forêt) :

Cladonia rangiferina (L) Weber ex Wigg (Cladoniaceae). *Lichen.*
Dicranum polysetum Sw. (Dicranaceae)
Dicranum scoparium Redw. (Dicranaceae)
Hedwigia stellata Hadenäs (Hedwigiaceae)
Hypnum lacunosum (Hypnaceae)
Lasallia pustulata (L.) Mérat (Umbilicariaceae). *Lichen.*
Pleurozium schreberi (Hylocomiaceae)
Polytrichum formosum Hedw. (Polytrichaceae)
Polytrichum piliferum Hedw. (Polytrichaceae)
Racomitrium elongatum Frisvoll (Grimmiaceae)
Rhodobryum roseum (Hedw.) Limpr.
Tortula ruralis (Hedw.) Gaertn., Meyer & Scherb. (Pottiaceae)
Tortula subulata Hedw. (Pottiaceae)

SBA – *Session de terrain du 18 mai 2002*
Le Camp Militaire d'Oberhoffen-sur-Moder (67)

Guides : R. SANE, H. TINGUY
Participants : J.P. BERCHTOLD, A. BRAUN, F. DELUZARCHE, A. DOUARD, C. JEROME, J. KOENIG, J.G. KUHRY, P. MORO, J.L. OSWALD, R. SANE, E. SCHIEBER, J.S. SCHMIDT, A. SCHNEIDER, H. TINGUY, T. TRAUTMANN, J.M. WEISS, A. ZAEH.
Invité : M. A. JANOWSKI
Secrétaire de séance :

1. Introduction

Cette session de terrain nous a permis de découvrir un site intéressant à plus d'un titre :

- par sa grande taille tout d'abord (530 ha environ), qui offre un des plus beau secteur de nature « préservé » d'un seul tenant de la plaine d'Alsace ;
- par son statut de terrain militaire, qui lui confère une certaine quiétude, puisque l'accès y est strictement interdit. Nous avons pu y pénétrer grâce à l'aimable autorisation des autorités du camp, en particulier de l'Adjudant-chef Quennedey, avec qui l'un des auteurs (RS) entretien depuis quelques années d'étroites et cordiales relations au titre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. ;
- par la présence d'habitats naturels rares en Alsace et en relativement bon état de conservation (en particulier milieux arénisés, landes-tourbières de plaine, pelouses maigres, etc.), ce qui constitue bien entendu l'attrait majeur du site ;
- enfin, par la garantie d'une certaine pérennité en matière de "protection" du camp, lequel fait l'objet de relativement peu de manœuvres apparemment peu destructrices, qui est assurée par la bienveillance des autorités du camp et par la Directive Européenne Natura 2000 qui s'applique à ce site.

Dans les listes ci-dessous, les espèces **en gras** figurent sur la liste rouge régionale, celles **en gras souligné** sont protégées au niveau régional, et celles en ***gras souligné italique*** sont protégées au niveau national.

1. Le long du chemin sud (environ 1 km). Entre 48°48'17 N – 7°52'17 E et 48°48'10 N – 7°50'57 E.

Betulaceae	Betula pendula Roth
Fabaceae	Cytisus scoparius (L.) Link
Asteraceae	Erigeron acer L.
Asteraceae	Erigeron annuus (L.) Pers.
Asteraceae	Matricaria recutita L.
Asteraceae	Tanacetum vulgare L.
Asteraceae	Tussilago farfara L.
Boraginaceae	Anchusa arvensis (L.) M. Bieb.
Brassicaceae	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.
Brassicaceae	Berteroa incana (L.) DC.
Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.
Brassicaceae	Lepidium campestre (L.) R. Br.
Brassicaceae	Lepidium virginicum L.
Brassicaceae	Raphanus raphanistrum L.
Caryophyllaceae	Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heyw.
Caryophyllaceae	Saponaria officinalis L.
Cyperaceae	Carex spicata Hudson
Cyperaceae	Scirpus sylvaticus L.
Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L.
Fabaceae	Medicago minima (L.) L.
Fabaceae	Ornithopus perpusillus L.
Fabaceae	Trifolium dubium Sm.
Fabaceae	Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray
Fabaceae	**Vicia lathyroides L.**
Fabaceae	Vicia sativa L.
Geraniaceae	Geranium molle L.
Geraniaceae	Geranium pyrenaicum Burm. fil.
Juncaceae	Luzula multiflora (Ehrh.) Lej.
Lamiaceae	Lamium amplexicaule L.
Linaceae	Linum catharticum L.
Poaceae	Aira caryophyllea L.
Poaceae	Aira praecox L.
Poaceae	Bromus hordeaceus L.

Poaceae	Deschampsia flexuosa (L.) Trin.
Poaceae	Festuca filiformis Pourret
Poaceae	Nardus stricta L.
Poaceae	Phragmites australis (Cav.) Steudel
Poaceae	Poa bulbosa L.
Poaceae	Poa humilis Ehrh. ex Hoffm.
Resedaceae	Reseda luteola L.
Rubiaceae	Galium saxatile L.
Saxifragaceae	Saxifraga tridactylites L.
Scrophulariaceae	Veronica officinalis L.
Urticaceae	Urtica dioica L.
Valerianaceae	Valerianella locusta (L.) Laterrade
Violaceae	Viola arvensis Murray ssp arvensis
Brachytheciaceae	Brachythecium rutabulum (Hedw.) B.S.G.
Dicranaceae	Dicranum polysetum Sw.
Grimmiaceae	Racomitrium elongatum Frisvoll
Hypnaceae	Hypnum jutlandicum Holmen & Warncke
Lophoziaceae	Lophozia bicrenata (Schmid. ex Hoffm.)
Scapaniaceae	Diplophyllum obtusifolium (Hook.) Dum.

2. Zone de sable plus ou moins nu Ouest (quelques dizaines d'ares). 48°48'10 N – 7°50'47 E

Fabaceae	Robinia pseudoacacia L.
Pinaceae	Pinus sylvestris L.
Rosaceae	Crataegus monogyna Jacq.
Asteraceae	Hieracium pilosella L.
Asteraceae	Hypochaeris radicata L.
Asteraceae	Tragopogon dubius Scop.
Boraginaceae	Echium vulgare L.
Boraginaceae	Myosotis ramosissima Rochel
Brassicaceae	**Coincya cheiranthos** (Vill.) Greut. & Burdet
Brassicaceae	Teesdalia nudicaulis (L.) R. Br.
Campanulaceae	Jasione montana L.
Caryophyllaceae	Arenaria serpyllifolia L.
Caryophyllaceae	Cerastium fontanum Baumg.
Caryophyllaceae	Cerastium pumilum Curtis
Caryophyllaceae	Cerastium semidecandrum L.
Caryophyllaceae	**Spergula morisonii** Boreau
Cyperaceae	Carex hirta L.
Fabaceae	Trifolium campestre Schreber
Geraniaceae	Erodium cicutarium (L.) L'H,rit.
Hypericaceae	Hypericum perforatum L.
Illecebraceae	Scleranthus annuus L.
Plantaginaceae	Plantago lanceolata L.
Poaceae	Bromus tectorum L.
Poaceae	**Calamagrostis epigejos** (L.) Roth
Poaceae	**Corynephorus canescens** (L.) P. Beauv.
Poaceae	Micropyrum tenellum (L.) Link
Poaceae	Molinia caerulea (L.) Moench
Polygonaceae	Rumex acetosella L. var. tenuifolius Wallr.
Scrophulariaceae	Veronica arvensis L.
Brachytheciaceae	Brachythecium albicans (Hedw.) B., S. & G.
Dicranaceae	Ceratodon purpureus (Hedw.) Brid.
Polytrichaceae	Polytrichum piliferum Hedw.

3. Etang sud d'un peu moins d'1 ha, à berges en pentes douces. 48°48'26 N – 7°52'16 E

Ericaceae	Vaccinium myrtillus L.
Rhamnaceae	Frangula alnus Miller
Salicaceae	Salix aurita L.
Apiaceae	Peucedanum palustre (L.) Moench
Asparagaceae	Asparagus officinalis L.
Asteraceae	Eupatorium cannabinum L.
Cyperaceae	Carex acutiformis Ehrh.
Cyperaceae	Carex nigra (L.) Reichard
Cyperaceae	Carex pilulifera L.
Fabaceae	Lotus pedunculatus Cav.
Hypericaceae	Hypericum humifusum L.
Juncaceae	Juncus squarrosus L.
Lamiaceae	Lycopus europaeus L.
Lamiaceae	Teucrium scorodonia L.
Poaceae	Anthoxanthum odoratum L.
Poaceae	Avenula pubescens (Hudson) Dumort.
Poaceae	Holcus lanatus L.
Ranunculaceae	Ranunculus flammula L.
Ranunculaceae	Ranunculus repens L.
Rosaceae	Potentilla erecta (L.) Räuschel
Rosaceae	Potentilla reptans L.
Scrophulariaceae	Veronica chamaedrys L.
Violaceae	Viola canina L.
Dryopteridaceae	Dryopteris carthusiana (Vill.) Fuchs
Amblystegiaceae	Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loesk.
Aulacomniaceae	Aulacomnium palustre (Hedw.) Schw.
Calypogeiaceae	Calypogeia sphagnicola (Arn. et Perss.) Warnst.et Loeske
Cephaloziaceae	Cephalozia connivens (Dicks.) Lindb.
Geocalycaceae	Lophocolea heterophylla (Schrad.) Dum.
Sphagnaceae	Sphagnum lescurii Sull.

4. Fossé ouest, profond d'envrion 50 cm et large de 1,5 m, avec mince épaisseur d'eau très faiblement courante, à l'ombre d'une végétation arborée. Environ 48°48'26 N – 7°52'16 E

Cyperaceae	Carex curta Good
Juncaceae	Juncus bulbosus L.
Violaceae	Viola palustris L.

5. Tourbière morte en voie de colonisation par les Callunes, de quelques ares à peine, entourée de Pinus nigra. 48°48'29 N – 7°53'07 E

Asteraceae	Artemisia campestris L.
Caryophyllaceae	Dianthus carthusianorum L.
Lythraceae	Lythrum portula (L.) D.A. Webb
Poaceae	Aira caryophyllea L.
Poaceae	Aira praecox L.
Poaceae	Avenula pubescens (Huds.) Dumort.
Poaceae	Glyceria fluitans (L.) R. Br.
Poaceae	Koeleria macrantha (Ledeb.) Schultes
Primulaceae	Lysimachia vulgaris L.
Rubiaceae	Galium verum L.
Scrophulariaceae	Rhinanthus minor L.
Lycopodiaceae	***Lycopodiella inundata*** (L.) Holub
Ophioglossaceae	**Botrychium lunaria** (L.) Swartz
	Gymnocolea inflata (Huds.) Dum.

Autres observations : à titre d'information, ci-joint la liste des oiseaux vus et entendus par JP BERCHTOLD et R. SANE : Pouillot fitis, Pouillot véloce, Loriot d'Europe, Torcol fourmilier (liste orange régionale), Pic épeiche, Pinson des arbres, Rouge gorge, Merle noir, Coucou gris, Huppe fasciée (liste rouge régionale), Fauvette à tête noire, Alouette lulu (liste rouge régionale), Pipit des arbres, Pipit farlouse (une des seules station en plaine), Bruant jaune.

Conclusion : 131 observations botaniques ont été réalisées au sujet de 128 espèces différentes. Parmi celles-ci, 1 est protégée au niveau national, 1 au niveau régional, et 5 se trouvent en liste rouge régional.

Encore merci aux autorités du camp militaire pour leur amabilité.

SBA - *Session de terrain du dimanche 30 juin 2002.*
L'Étang du Devin (Lapoutroie - 68) et le Surcenord (Orbey - 68)

Guide: André FROMMELT
Membres participants : A. FROMMELT, M. HOFF, A. PIERNET, C. JÉRÔME, H. TINGUY, A. UNTEREINER,
Secrétaire de séance: Hugues TINGUY

L'Étang du Devin

Lapoutroie. Étang du Devin - chemin entre le gîte et l'étang - 950 m.
53.510 N, 5.323 E.

Alchemilla monticola Opiz
Carex ovalis Good.
Carex pilulifera L.
Cytisus scoparius (L.) Link
Dactylis glomerata L.
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Epilobium angustifolium L.
Festuca nigrescens Lam.
Festuca rubra L.
Galium saxatile L.
Geranium sylvaticum L.
Juncus tenuis Willd.
Knautia dipsacifolia Kreutzer
Poa chaixii Vill. in Gilib.
Poa trivialis L.
Prenanthes purpurea L.
Silene dioica (L.) Clairv.
Silene rupestris L.
Stellaria graminea L.
Trifolium repens L.
Urtica dioica L.
Vicia sepium L.

Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.

Lapoutroie. Tourbière de l'Étang du Devin - 926 m.
53.507 N, 5.322 E

Agrostis stolonifera L.	
Calamagrostis canescens (Weber) Roth	REG ALS
Carex curta Good	
Carex nigra (L.) Reichard	
Carex rostrata Stokes	
Corallorrhiza corallorhiza (L.) Karsten	REG ALS
Epilobium palustre L.	
Equisetum fluviatile L.	
Hypericum maculatum Crantz	
Juncus filiformis L.	REG LIV ROUGE

Menyanthes trifoliata L. P-INTERESSANT
Polygonum bistorta L.
Potentilla palustris (L.) Scop.
Salix aurita L.
Veronica scutellata L.
Viola palustris L.

Calliergon cordifolium (Hedw.) Kindb.
Calliergon stramineum (Brid.) Kindb.
Chiloscyphus polyanthos (L.) Corda
Marchantia polymorpha L.
Polytrichum commune Hedw.
Sphagnum angustifolium (C.Jens. ex Russ.) C.Jens.
Sphagnum fallax (Klinggr.) Klinggr.
Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.
Sphagnum magellanicum Brid.
Sphagnum palustre L.
Sphagnum papillosum Lindb.
Sphagnum papillosum Lindb. var. laeve Warnst.

Lapoutroie. Fond de vallon de l'Étang du Devin - 970 m.
53.507 N, 5.318 E.

Aconitum napellus L. REG LIV ROUGE
Ajuga reptans L.
Angelica sylvestris L.
Cacalia alliariae Gouan
Cardamine pratensis L.
Carex pallescens L.
Chaerophyllum hirsutum L.
Chrysosplenium oppositifolium L.
Cicerbita alpina (L.) Wallr.
Cirsium palustre (L.) Scop.
Corylus avellana L.
Crepis paludosa (L.) Moench
Daphne mezereum L. P-INTERESSANT
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.
Dryopteris affinis (Low) Fras ss borreri (New) Fras
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray
Galeopsis tetrahit L.
Galium odoratum (L.) Scop.
Geranium robertianum L.
Glyceria fluitans (L.) R. Br.
Holcus mollis L.
Impatiens noli-tangere L.
Lamium galeobdolon (L.) L.
subsp. montanum (Pers.) Hayek P-INTERESSANT
Lonicera xylosteum L.
Mercurialis perennis L.
Milium effusum L.
Paris quadrifolia L.
Phegopteris connectilis (Michaux) Watt
Pinus sylvestris L.
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.

Poa chaixii Vill. in Gilib.
Poa nemoralis L.
Polygonatum verticillatum (L.) All.
Populus tremula L.
Primula elatior (L.) Hill
Ranunculus platanifolius L. REG LIV ROUGE
Ribes alpinum L. REG LIV ROUGE
Rubus idaeus L.
Salix caprea L.
Senecio hercynicus J. Herborg
Silene dioica (L.) Clairv.
Valeriana dioica L.

Isothecium alopecuroides (Dubois) Isov.
Pleurozium schreberi (Brid.) Mitt.
Rhytidiadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst.

Lapoutroie. Versant sud du cirque de l'Étang du Devin - 1000 m.
53.504 N, 5.321 E.

Cicerbita alpina (L.) Wallr.
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman
Ranunculus aconitifolius L.
Senecio ovatus (Gaert.) Willd
Urtica dioica L.

Bartramia hallerana Hedw. *P-INTERESSANT*
Heterocladium heteropterum B., S. & G.
Plagiothecium undulatum (Hedw.) B.,S. & G.

Lapoutroie. Eboulis du cirque de l'Étang du Devin - 1020 m.
53.506 N, 5.317 E.

Valeriana tripteris L.

Dicranodontium denudatum (Brid.) Britt.
Ptilium crista-castrensis (Hedw.) De Not
Racomitrium lanuginosum (Hedw.) Brid.

Les Tourbières du Surcenord - Arrête Préfectoral de Protection de Biotope.

Orbey. Tourbière supérieure du Surcenord - 1100 m.
53.497 N, 5.304 E.

Calluna vulgaris (L.) Hull
Carex pilulifera L.
Drosera rotundifoliaL. NAT ANX 2
Empetrum nigrum L. REG LIV ROUGE
Juncus squarrosus L.
Juniperus communis L.
Listera cordata (L.) R. Br. REG ALS
Pinguicula vulgaris L REG ALS

Pseudorchis albida (L.) 'A. & D. Löve	P-INTERESSANT
Vaccinium myrtillus L.	
Vaccinium oxycoccosL.	REG LIV ROUGE
Vaccinium uliginosum L.	
Vaccinium vitis-idaea L.	

Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr.
Polytrichum strictum Brid.

Orbey. Eboulis entre les tourbières du Surcenord - 1080 m.
53.497 N, 5.307 E.

Calluna vulgaris (L.) Hull
Juniperus communis L.
Populus tremula L.
Solidago virgaurea L.

Racomitrium lanuginosum (Hedw.) Brid.

Orbey. Tourbière intermédiaire du Surcenord - 1050 m.
53.496 N, 5.308 E.

Anthoxanthum odoratum L.	
Carex nigra (L.) Reichard	
Carex ovalis Good.	
Carex rostrata Stokes	
Cirsium palustre (L.) Scop.	
Dactylorhiza maculata (L.) Soo	
Equisetum fluviatile L.	
Eriophorum latifolium Hoppe	REG LIV ROUGE
Eriophorum vaginatum L.	REG ALS
Gentiana lutea L.	EUR ANX 5
Geranium sylvaticum L.	
Holcus lanatus L.	
Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.	
Lotus pedunculatus Cav.	
Lysimachia nemorum L.	
Melampyrum pratense L.	
Nardus stricta L.	
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.	
Polygonum bistorta L.	
Potentilla erecta (L.) Räuschel	
Ranunculus aconitifolius L.	
Rumex acetosa L.	
Viola palustris L.	

Polytrichum commune Hedw.
Pseudevernia furfuracea (L) Zopf

Orbey. Tourbière inférieure du Surcenord - 970 m.
53.494 N, 5.312 E.

Agrostis canina L.
Carex echinata Murray

Chaerophyllum hirsutum L.	
Corallorrhiza corallorhiza (L.) Karsten	REG ALS
Crepis paludosa (L.) Moench	
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.	
Equisetum sylvaticum L.	
Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.	
Juncus bulbosus L.	
Lotus pedunculatus Cav.	
Potentilla erecta (L.) Räuschel	
Ranunculus aconitifolius L.	
Selinum pyrenaeum (L.) Gouan	REG LIV ROUGE
Stellaria alsine Grimm	
Valeriana dioica L.	
Viola palustris L.	

Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr.
Climacium dendroides (Hedw.) Webet Mohr.
Dicranodontium denudatum (Brid.) Britt.
Leucobryum glaucum (Hedw.) Angstr.
Plagiothecium undulatum (Hedw.) B.,S. & G.
Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst.
Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.

Orbey. Chemin du Pré du Bois vers la ferme du Surcenord - 1050-950 m. 53.495 N, 5.319 E.

Angelica sylvestris L.	
Anthoxanthum odoratum L.	
Arnica montana L.	EUR ANX 5
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv.	
Calluna vulgaris (L.) Hull	
Campanula rotundifolia L.	
Cicerbita plumieri (L.) Kirschleger	REG LIV ROUGE
Corylus avellana L.	
Crepis paludosa (L.) Moench	
Cytisus scoparius (L.) Link	
Dactylorhiza maculata (L.) Soo	
Epilobium angustifolium L.	
Epilobium montanum L.	
Galium aparine L.	
Genista pilosa L.	
Genista sagittalis L.	
Geranium sylvaticum L.	
Lapsana communis L.	
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler	
Meum athamanticum Jacq.	
Mycelis muralis (L.) Dumort.	
Oxalis acetosella L.	
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.	
Poa chaixii Vill. in Gilib.	
Potentilla erecta (L.) Räuschel	
Prenanthes purpurea L.	
Ranunculus acris L.	
Ranunculus breyninus Crantz	

Scleranthus perennis L.	
Sedum annuum L.	REG LIV ROUGE
Stellaria media (L.) Vill.	
Urtica dioica L.	
Vaccinium myrtillus L.	
Vaccinium vitis-idaea L.	
Viola lutea Hudson	REG LIV ROUGE

Bibliographie

ADVOCAT, A., 2000. *Inventaire de la végétation de la Lande du Surcenord.* Pré du Bois. Section 1, parcelle 9, Orbey. : 1.

ALCOUFFE, S., 1995. *Le Massif de la Tête des Faux. Bilan écologique et propositions de gestion.* Diplôme d'Agronomie Approfondie Génie de l'Environnement. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

ALNOT, L., MULLER, S., 2001. *Caractérisation de la végétation et expertise de l'impact prévisible de l'activité pastorale sur la zone humide du Surcenord (Orbey).* Equipe de Phytoécologie, UPRES EBSE, Université de Metz, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : 1-11 + annexes.

ANONYME, 1965. Arrêté préfectoral du 23 avril 1964 portant protection de la Tête des Faux (Étang du Devin et Tourbière du Surcenord). *Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar, 1963/1964*, 51 : 69.

ANONYME, 2000. *Inventaire de la flore de la lande à callune et à genet ailé du Rocher des Corbeaux.* Projet CTE de la Tête des Faux, 1/7/2000. : 1.

COUTURIER, A., 1958. Le Bonhomme - Étang du Devin - Tourbière du Surcenord - Orbey. Sortie du 10 juin 1956 sous la conduite de M. Couturier. *Bull Soc. Hist. Nat. Colmar, 1957/1958*, 48 : 54-55.

COUTURIER, A., 1960. Région du Bonhomme. Excursion du 22 juin 1958, sous la conduite de M. A. Couturier et M. J.P. Fuchs. *Bull Soc. Hist. Nat. Colmar, 1959/1960*, 49 : 53.

JEHIN, P., 1993. *Les hommes contre la forêt. L'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIIIe siècle.* La bibliothèque Alsacienne, Ed. La Nuée Bleue, : 1-205.

JEHIN, P., 1994. L'Étang du Devin. L'exploitation d'une tourbière au XIXème siècle. *Bull. Soc. Hist. Canton de Lapoutroie, Val d'Orbey*, 13 : 49-57

SBA *Session de terrain du 6 juillet 2002*
RIED : 67-Erstein : Sauermatten, Auf der Unfueg; 67-Matzenheim : Wolfsgurgel; 67-Gerstheim : Mittelmatten.

Guides : Jean-Pierre Berchtold et Michel Hoff
Secrétaires de session : Albert Braun et François Labolle
Membres participants : Jean-Pierre Berchtold, Patrick Bournac, Albert Braun, Brigitte Chantriaux, Jean-Jacques Derny, Anne Douard, Daniel Dubois, André Frommelt, Michel Hoff, Jean-Georges Kuhry, François Labolle, Christiane Lecomte, Pierre-Marie Le Filliatre, Sophie Martin, Jean-Luc Oswald, Théo Trautmann, Jean-Marie Weiss, Stéphane Weiss.
Invités : Claude Seethaler et C. Leininger.

en gras *: taxons retenus en 2002 par la Société Botanique d'Alsace pour figurer sur la liste rouge alsacienne (LRA) ; certains bénéficiaient déjà d'un statut de protection régionale (PR) ou nationale (PN). LISTES NON EXHAUSTIVES.*

1. 67-Erstein : Sauermatten

Prairies non encore fauchées :

Achillea millefolium L. (Asteraceae) >>> Achillea ptarmica L. (Asteraceae) >>> Agrimonia eupatoria L. (Rosaceae) >>> Agrostis stolonifera L. (Poaceae) >>> Allium scorodoprasum L.(Liliaceae) >>> Anthoxanthum odoratum L. (Poaceae) >>> Arrhenaterum elatius (L.) J.S. & C. Presl (Poaceae) >>> Briza media L. (Poaceae) >>> Bromus erectus Huds. (Poaceae) >>> Calystegia sepium (L.) R. Br. (Convolvulaceae) >>> Centaurea jacea L. (Asteraceae) >>> Cerastium fontanum Baumg. (Caryophyllaceae) >>> Cirsium arvense (L.) Scop., Cirsium tuberosum (L.) All. (Asteraceae) >>> Colchicum autumnale L. (Liliaceae) >>> Crepis biennis L. (Asteraceae) >>> Cynosurus cristatus L. (Poaceae) ; avec individus "vivipares" >>> Dactylis glomerata L. (Poaceae) ; avec individus "vivipares" >>> Deschampsia caespitosa (L.) P. Beauv. (Poaceae) >>> Equisetum arvense L. (Equisetaceae) >>> Festuca arundinacea Schreb. (Poaceae) >>> Filipendula hexapetala Gilib., Filipendula ulmaria (L.) Maxim. (Rosaceae) >>> Galium album Miller, Galium boreale L. (Rubiaceae) >>> Geum urbanum L. (Rosaceae) >>> Holcus lanatus L. (Poaceae) >>> Hypochoeris radicata L. (Asteraceae) >>> Lathyrus pratensis L. (Fabaceae) >>> Leontodon autumnalis L. (Asteraceae) >>> Lotus corniculatus L., Lotus pedunculatus Cav. (Fabaceae) >>> Lysimachia vulgaris L. (Primulaceae) >>> Lythrum salicaria L. (Lythraceae) >>> Phleum pratense L. (Poaceae) >>> Plantago lanceolata L., Plantago major L. (Plantaginaceae) >>> Potentilla erecta (L.) Räusch. (Rosaceae) >>> Prunella vulgaris L. (Lamiaceae) >>> Pulicaria dysenterica Gaertn. (Asteraceae) >>> Ranunculus acris L., Ranunculus bulbosus L. (Ranunculaceae) >>> Rumex acetosa L. (Polygonaceae) >>> Sanguisorba minor Scop., Sanguisorba officinalis L. (Rosaceae) >>> Scirpus sylvaticus L. (Cyperaceae) >>> Senecio aquaticus Hill. (Asteraceae) >>>

Silaum silaus (L.) Sch. & Thell. (Apiaceae) >>> Silene flos-cuculi (L.) Clairv. (Caryophyllaceae) >>> Stachys officinalis (L.) Trev. St Léon (Lamiaceae) >>> Stellaria graminea L. (Caryophyllaceae) >>> Symphytum officinale L. (Boraginaceae) >>> Taraxacum officinale Weber, sensu lato (Asteraceae) >>> Tragopogon pratensis L. subsp. orientalis (L.) Celak. (Asteraceae) >>> **Veronica longifolia** L. (Scrophulariaceae) (LRA-PR) >>> Vicia sepium L. (Fabaceae).

Le long du Sauerbrunnen et bosquet à l'est de la résurgence :

Alnus glutinosa (L.) Gaertn. (Betulaceae) >>> Angelica sylvestris L. (Apiaceae) >>> Arctium lappa L. (Asteraceae) >>> Artemisia vulgaris L. (Asteraceae) >>> Betula pendula (Betulaceae) >>> Brachypodium pinnatum (L.) P. B. (Poaceae) >>> **Calamagrostis canescens** (Weber) Roth (LRA-PR), Calamagrostis epigejos (L.) Roth (Poaceae) >>> Campanula trachelium L. (Campanulaceae) >>> Carex acutiformis Ehrh., Carex stricta Good. (Cyperaceae) >>> Carpinus betulus L. (Betulaceae) >>> Circaea lutetiana L. (Oenotheraceae) >>> Cirsium oleraceum (L.) Scop. (Asteraceae) >>> Clematis vitalba L. (Ranunculaceae) >>> Cornus sanguinea L. (Cornaceae) >>> Corylus avellana L. (Betulaceae) >>> Crataegus laevigata (Poiret) DC. (Rosaceae) >>> Dactylis glomerata L., Dactylis polygama Horvatovsky (Poaceae). >>> Elymus caninus (L.) L. , Elymus repens (L.) Gould (Poaceae) >>> Euonymus europaeus L. (Celastraceae) >>> Eupatorium cannabinum L. (Asteraceae) >>> Euphorbia peplus L. (Euphorbiaceae) >>> Frangula alnus Miller (Rhamnaceae) >>> Fraxinus excelsior L. (Oleaceae) >>> Galium aparine L. (Rubiaceae) >>> Humulus lupulus L. (Moraceae) >>> Impatiens glandulifera Royle (Balsaminaceae) >>> Iris pseudacorus L. (Iridaceae) >>> Juncus effusus L. (Juncaceae) >>> Lapsana communis L. (Asteraceae) >>> Ligustrum vulgare L. (Oleaceae) >>> Lycopus europaeus L. (Lamiaceae) >>> Malus sylvestris Miller (Rosaceae) >>> Oenothera sp. (Oenotheraceae) >>> Phalaris arundinacea L. (Poaceae) >>> Potentilla anserina L. (Rosaceae) >>> Phragmites australis (Cav.) Steudel (Poaceae) >>> Prunus padus L., Prunus spinosa L. (Rosaceae) >>> Quercus robur L. (Fagaceae) >>> Rhamnus cathartica L. (Rhamnaceae) >>> Robinia pseudacacia L. (Fabaceae) >>> Rubus caesius L. (Rosaceae) >>> Rumex sanguineus L. (Polygonaceae) >>> Salix alba L., Salix caprea L., Salix cinerea L. (Salicaceae) >>> Scutellaria galericulata L. (Lamiaceae) >>> Sium erectum Huds. (Apiaceae) >>> Solanum dulcamara L. (Solanaceae) >>> Sorbus aucuparia L. (Rosaceae) >>> Stachys silvatica L. (Lamiaceae) >>> Ulmus campestris L. (Ulmaceae) >>> Urtica dioica L. (Urticaceae) >>> **Valeriana officinalis** L. subsp. **officinalis** (= V. exaltata Mikan fil. ex Pohl) (Valerianaceae) (LRA-PR) >>> Verbena officinalis L. (Verbenaceae) >>> Viburnum opulus L. (Caprifoliaceae).

Bords du chemin rural à l'est des Sauermatten :

Trifolium fragiferum L. (Fabaceae) (LRA)

SBA, session du 6 juillet 2002

Depression humide au nord-ouest des Sauermatten et de l'Oberwald :

Calystegia sepium (L.) R. Br. (Convolvulaceae) >>> Juncus effusus L. (Juncaceae) >>> Lysimachia vulgaris L. (Primulaceae) >>> Lythrum salicaria L. (Lythraceae) >>> Phalaris arundinacea L. (Poaceae) >>> Scirpus silvaticus L. (Cyperaceae) >>> Typha latifolia L. (Typhaceae).

2. 67-Erstein. *Parking de la sucrerie*

Euphorbia maculata L. (Euphorbiaceae, sect. Anisophyllon). Néophyte (Amérique du Nord). Première observation en Europe : Londres, 1660.

3. 67-Erstein : Auf der Unfueg

Petite dépression humide entre deux prés de fauche :

Caltha palustris L. (Ranunculaceae) >>> Eleocharis uniglumis (Link) Schultes (Cyperaceae) >>> Galium palustre L. (Rubiaceae) >>> Juncus acutiflorus Ehrh., Juncus articulatus L., Juncus effusus L., Juncus inflexus L. (Juncaceae) >>> Myosotis scorpioides L., sensu stricto (Boraginaceae) >>> Veronica scutellata L. (Scrophulariaceae).

Prairie non encore fauchée :

Achillea ptarmica L. (Asteraceae) >>> Agrostis stolonifera L. (Poaceae) >>> **Allium angulosum** L. (Liliaceae) (LRA-PR) >>> Anthoxanthum odoratum L. (Poaceae) >>> Briza media L. (Poaceae) >>> Carex acuta L., Carex acutiformis Ehrh., Carex panicea L. (Cyperaceae) >>> Centaurea jacea L. (Asteraceae) >>> Cirsium tuberosum (L.) All. (Asteraceae) >>> Colchicum autumnale L. (Liliaceae) >>> Cynosurus cristatus L. (Poaceae) >>> Deschampsia caespitosa (L.) P. Beauv. (Poaceae) >>> Filipendula hexapetala Gilib., Filipendula ulmaria (L.) Maxim. (Rosaceae) >>> Galium album Miller, Galium boreale L., Galium verum L. (Rubiaceae) >>> Juncus acutiflorus Ehrh., Juncus articulatus L., Juncus effusus L., Juncus subnodulosus Schrank (Juncaceae) >>> Lathyrus pratensis L. (Fabaceae) >>> Lotus corniculatus L., Lotus pedunculatus Cav. (Fabaceae) >>> Lythrum salicaria L. (Lythraceae) >>> Mentha aquatica L. (Lamiaceae) >>> Myosotis scorpioides L. sensu stricto (Boraginaceae) >>> Plantago lanceolata L. (Plantaginaceae) >>> Potentilla erecta (L.) Räusch. (Rosaceae) >>> Prunella vulgaris L. (Lamiaceae) >>> Ranunculus acris L. (Ranunculaceae) >>> Rumex acetosa L. (Polygonaceae) >>> Sanguisorba officinalis L. (Rosaceae) >>> **Selinum carvifolium** (L.) L. (Apiaceae) (LRA) >>> Senecio jacobea L. (Asteraceae) >>> Serratula tinctoria L. (Asteraceae) >>> Silaum silaus (L.) Sch. & Thell. (Apiaceae) >>> Silene flos-cuculi (L.) Clairv. (Caryophyllaceae) >>> Symphytum officinale L. (Boraginaceae) >>> Tragopogon pratensis L. subsp. orientalis (L.) Celak. (Asteraceae) >>> Trifolium dubium Sibth., **Trifolium fragiferum** L. (LRA), Trifolium pratense L., Trifolium repens L. (Fabaceae) >>> **Valeriana officinalis** L. subsp. **officinalis** (= V. exaltata Mikan fil. ex Pohl) (Valerianaceae) (LRA-PR) >>> Vicia cracca L. (Fabaceae).

Bosquets :

Cornus sanguinea L. (Cornaceae) >>> Corylus avellana L. (Betulaceae) >>> Euonymus europaeus L. (Celastraceae) >>> Frangula alnus Miller (Rhamnaceae)>>> Quercus robur L. (Fagaceae) ; avec galles sphériques de Dryophanta quercus-folii L. et galles "en artichauts" d'Andricus fecundator Hart. (Hymenoptera, Cynipidae) >>> Rhamnus cathartica L. (Rhamnaceae) >>> Salix caprea L., Salix cinerea L., Salix purpurea L. (Salicaceae).

4. 67-Matzenheim : Wolfsgurgel

le long d'un fossé relié à la Zembs, encadré de champs de maïs et de prés de fauche :

Achillea ptarmica L. (Asteraceae) >>> Alisma plantago-aquatica L. (Alismataceae) >>> **Allium angulosum** L. (Liliaceae) (LRA-PR) >>> Carex vesicaria L. (Cyperaceae) >>> **Selinum venosum** (Hoffm.) Prantl (Apiaceae) (LRA-PR) >>> Galium palustre L. (Rubiaceae) >>> Glyceria maxima (Hart.) Holenberg (Poaceae) >>> **Gratiola officinalis** L. (Scophulariaceae) (LRA-PN) >>> Iris pseudacorus L. (Iridaceae) >>> **Lathyrus palustris** L. (Fabaceae) (LRA-PR) >>> Lycopus europaeus L. (Lamiaceae) >>> Lysimachia vulgaris L. (Primulaceae) >>> Lythrum salicaria L. (Lythraceae) >>> **Peucedanum officinale** L. (Apiaceae) (LRA-PR) >>> Phalaris arundinacea L. (Poaceae) >>> Phragmites australis (Cav.) Steudel (Poaceae) >>> Pulicaria dysenterica Gaertn. (Asteraceae) >>> **Senecio paludosus** L. (Asteraceae) (LRA-PR) >>> Serratula tinctoria L. (Asteraceae) >>> Stachys palustris L. (Lamiaceae) >>> **Teucrium scordium** L. (Lamiaceae) (LRA-PR) >>> Thalictrum flavum L. (Ranunculaceae).

5. 67-Gerstheim : Mittelmatten

deux dépressions dans un pré venant d'être fauché :

Selinum venosum (Hoffm.) Prantl (Apiaceae) (LRA-PR) >>> **Selinum carvifolium** (L.) L. (Apiaceae) (LRA) >>> Silaum silaus (L.) Sch. & Thell. (Apiaceae) >>> **Stellaria palustris** (Murr.) Retz (Caryophyllaceae) (LRA-PR) >>> Thalictrum flavum L. (Ranunculaceae).

A proximité, dans le pré :

Peucedanum officinale L. (Apiaceae) (LRA-PR) >>> **Campanula patula** L. (Campanulaceae) (LRA).

SBA, session du 6 juillet 2002

SBA *session du 24 août 2002*
Ried noir de la Zembs : Herbsheim, Obenheim et Rossfeld

Guide : Jean-Pierre Berchtold
Secrétaire de session : François Labolle
Membres participants : Jean-Pierre Berchtold, Albert Braun, Daniel Dubois, Michel Hoff, Jean-Georges Kuhry, François Labolle, Primo Moro, Jean-Sébastien Schmidt, Denis Schwab, Théo Trautmann, Arthur Zaeh
Invité : Bernard Yungmann
Compte rendu : J.-P. Berchtold et F. Labolle.

en gras *: taxons retenus en 2002 par la SBA pour figurer sur la liste rouge alsacienne (LRA) ; certains bénéficiaient déjà d'un statut de protection régionale (PR) ou nationale (PN).*
LISTES NON EXHAUSTIVES.

67-Herbsheim, lieudit Rheintagen *(site des tumuli)*

Secteurs non fauchés :

Agrimonia eupatoria L. (Rosaceae)
Agrostis stolonifera L. subsp. gigantea (Gaudin) Schübler et Martens (= Agrostis gigantea Roth) (Poaceae)
Briza media L. (Poaceae)
Bromus erectus Huds. (Poaceae)
Campanula rotundifolia L. (Campanulaceae)
Centaurea jacea L., Centaurea scabiosa L. (Asteraceae)
Cirsium tuberosum (L.) All. (Asteraceae)
Colchicum autumnale L. (Liliaceae)
Daucus carota L. subsp. carota (Apiaceae)
Deschampsia caespitosa (L.) P. Beauv. (Poaceae)
Dianthus carthusianorum L. (Caryophyllaceae)
Equisetum arvense L., Equisetum fluviatile L. (= E. limosum L.) (Equisetaceae)
Filipendula hexapetala Gilib. (Rosaceae)
Frangula alnus Mill. (Rhamnaceae)
Galium album Mill., Galium verum L. (Rubiaceae)
Genista tinctoria L. (Fabaceae)
Gentiana pneumonanthe L. (Gentianaceae) (LRA-PR)
Hypericum perforatum L. (Hypericaceae)
Inula salicina L. (Asteraceae)
Iris sibirica L.(Iridaceae) (LRA-PN) . *En fruit.*
Juncus acutiflorus Ehrh., Juncus conglomeratus L., Juncus subnodulosus Schrank (Juncaceae)
Lathyrus palustris L.(Fabaceae) (LRA-PR)
Lotus corniculatus L. (Fabaceae)
Lysimachia vulgaris L. (Primulaceae)
Lychnis flos-cuculi L. (Caryophyllaceae)
Lythrum salicaria L. (Lythraceae)

Malva moschata L. (Malvaceae)
Mentha aquatica L., Mentha arvensis L. (Lamiaceae)
Mentha x verticillata L. (M. aquatica x M. arvensis) (Lamiaceae)
Molinia arundinacea Schrank (= Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schrank) K. Richter) (Poaceae)
Ononis spinosa L. (Fabaceae)
Peucedanum cervaria (L.) Lapeyr., **Peucedanum officinale** L. (Apiaceae) (LRA-PR)
Phragmites australis (Cav.) Steudel (Poaceae)
Pimpinella saxifraga L. subsp. saxifraga (Apiaceae)
Plantago lanceolata L., Plantago media L. (Plantaginaceae)
Polygala comosa Schkuhr (Polygalaceae)
Potentilla erecta (L.) Räusch (Rosaceae)
Prunella grandiflora (L.) Scholler (Lamiaceae)
Salix cinerea L. (Salicaceae)
Sanguisorba minor Scop., Sanguisorba officinalis L. (Rosaceae)
Scabiosa columbaria L. (Dipsacaceae)
Schoenus nigricans L. (Cyperaceae) (LRA-PR)
Senecio erucifolius L. (Asteraceae)
Serratula tinctoria L. (Asteraceae)
Silaum silaus (L.) Schinz et Thell. (Apiaceae)
Stachys officinalis (L.) Trév. (= Betonica officinalis L.) (Lamiaceae)
Succisa pratensis Moench (Dipsacaceae)
Symphytum officinale L. (Boraginaceae). *Formes à corolles blanches.*
Thesium linophyllon L. (Santalaceae)
Thymus pulegioides L. subsp. chamaedrys (Fries) Gusuleac (Lamiaceae)
Trifolium medium L. (Fabaceae)
Veronica teucrium L. (Scrophulariaceae)
Vicia cracca L. (Fabaceae)
Vincetoxicum hirundinaria Medikus (Asclepiadaceae)

Secteurs fauchés en été 2002 :

Achillea ptarmica L. (Asteraceae)
Centaurea jacea L. (Asteraceae)
Filipendula hexapetala Gilib. (Rosaceae)
Galium boreale L. (Rubiaceae)
Juncus articulatus L. (Juncaceae)
Lotus corniculatus L. (Fabaceae)
Malva moschata L. (Malvaceae)
Senecio aquaticus Hill (Asteraceae)
Silaum silaus (L.) Schinz et Thell. (Apiaceae)
Symphytum officinale L. (Boraginaceae)

SBA, session du 24.08.2002.

67-Obenheim, lieudit Entenweier

petite roselière prolongée par une moliniaie :

Selinum venosum (Hoffm.) Prantl (= Cnidium dubium (Schkuhr) Thell (Apiaceae) (LRA-PR)
Deschampsia caespitosa (L.) P. Beauv. (Poaceae)
Lysimachia vulgaris L. (Primulaceae)
Lythrum salicaria L. (Lythraceae)
Molinia arundinacea Schrank (= Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schrank) K. Richter) (Poaceae)
Phalaris arundinacea L. (Poaceae)
Phleum pratense L. (Poaceae)
Phragmites australis (Cav.) Steudel (Poaceae)
Selinum carvifolia L. (= Selinum carvifolium (L.) L.) (Apiaceae) (LRA)
Succisa pratensis Moench (Dipsacaceae)

prairies fauchées adjacentes :

Buphthalmum salicifolium L.(Asteraceae) (LRA). *Belle population.*
Campanula patula L. (Campanulaceae) (LRA)
Galium album Mill., Galium boreale L. (Rubiaceae)
Peucedanum officinale L. (Apiaceae) (LRA-PR). *Importante population.*

67-Rossfeld, lieudit Geissenrieth

Dianthus superbus L. (Caryophyllaceae) (LRA-PN)
Galium boreale L. (Rubiaceae). *Grandes populations.*
Selinum carvifolia L. (= Selinum carvifolium (L.) L.) (Apiaceae) (LRA)

SBA, session du 24.08.2002.

67-Herbsheim : la "Belle Source" et lieudit Geissenried

Buphthalmum salicifolium L. (Asteraceae) (LRA). *Importante population, en fleur.*
Cirsium oleraceum (L.) Scop. (Asteraceae)
Galium album Mill., Galium boreale L. (Rubiaceae)
Gentiana pneumonanthe L. (Gentianaceae) (LRA-PR)
Lycopus europaeus L. (Lamiaceae)
Potamogeton coloratus Hornem. (Potamogetonaceae) (LRA-PR).
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh. (Asteraceae)

67-Herbsheim, en bordure de champs de maïs

Amarantus hybridus L., Amarantus retroflexus L. (Amarantaceae)
Atriplex patula L. (Chenopodiaceae)
Chenopodium album L. (Chenopodiaceae)
Cirsium arvense Scop. (Asteraceae)
Daucus carota L. subsp. carota (Apiaceae)
Digitaria sanguinalis (L.) Scop. (Poaceae)
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv. (Poaceae)
Galium palustre L. (Rubiaceae) *(dépression humide)*
Juncus articulatus L., Juncus effusus L. (Juncaceae) *(dépression humide)*
Lathyrus pratensis L. (Fabaceae)
Medicago arabica (L.) All. (Fabaceae)
Mentha arvensis L. (Lamiaceae)
Mercurialis annua L. (Euphorbiaceae)
Panicum miliaceum L. (Poaceae)
Polygonum aviculare L. (Polygonaceae)
Potentilla anserina L. (Rosaceae)
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh. (Asteraceae)
Scutellaria galericulata L. (Lamiaceae)
Setaria pumila (Poiret) Roemer et Schultes, Setaria verticillata (L.) P. Beauv. var. verticillata, Setaria viridis (L.) P. Beauv. subsp. pycnocoma (Steudel) Tzvelev (Poaceae)
Sisymbrium officinale L. (Brassicaceae)
Sonchus arvensis L. (Asteraceae)
Symphytum officinale (L.) Scop. (Boraginaceae). *Forme à corolles blanches.*
Urtica dioica L. (Urticaceae)

SBA, session du 24.08.2002.

SBA *session du 31 août 2002*
Collines calcaires de Dahlenheim et de Romanswiller (Bas-Rhin)

Guide : Jean-Pierre Berchtold, avec la participation de Jean-Pierre Reduron
Secrétaire de session : Daniel Dubois
Membres participants : Jean-Pierre Berchtold, Patrick Bournac, Albert Braun, Daniel Dubois, André Frommelt, Michel Hoff, Jacques Koenig, Jean-Georges Kuhry, Primo Moro, Jean-Pierre Reduron, Jean-Luc Oswald, Hugues Tinguy, Théo Trautmann, Arthur Zaeh.
Invité : Bernard Yungmann.

Compte rendu : J.-P. Berchtold, D. Dubois et H. Tinguy.
en gras *: taxons retenus en 2002 par la SBA pour figurer sur la liste rouge alsacienne (LRA) ; certains bénéficiaient déjà d'un statut de protection régionale (PR) ou nationale (PN). Listes non exhaustives.*

Dahlenheim : pelouse avec pinède *(côté ouest, au-dessus de Soultz-les-Bains)*

Agrimonia eupatoria L. (Rosaceae)
Agrostis stolonifera L. (Poaceae)
Anthericum ramosum L. (Liliaceae)
Anthyllis vulneraria L. (Fabaceae)
Asperula cynanchica L. (Rubiaceae)
Aster amellus L. (Asteraceae) (LRA-PN)
Berberis vulgaris L. (Berberidaceae)
Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv. (Poaceae)
Briza media L. (Poaceae)
Bromus erectus Huds. Poaceae)
Bupleurum falcatum L. (Apiaceae)
Campanula glomerata L., Campanula rotundifolia L. (Campanulaceae)
Carex flacca Schieb. (Cyperaceae)
Carlina vulgaris L. (Rosaceae)
Centaurea jacea L., Centaurea scabiosa L. (Asteraceae)
Cirsium acaule Scop. (Asteraceae)
Cornus sanguinea L. (Cornaceae)
Crataegus laevigata (Poiret) DC. (Rosaceae)
Dactylis glomerata L. (Poaceae)
Daucus carota L. subsp. carota (Apiaceae)
Dianthus carthusianorum L. (Caryophyllaceae)
Eryngium campestre L. (Apiaceae)
Euphorbia cyparissias L. (Euphorbiaceae)
Genista tinctoria L. (Fabaceae)
Gentianella ciliata (L.) Borkh. (Gentianaceae) (LRA-PR)

SBA, 31.08.2002

Globularia punctata Lapeyr. (= Globularia bisnagarica L.) (Globulariaceae)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. (Orchidaceae)
Helianthemum nummularium (L.) Miller subsp. nummularium (Cistaceae)
Helictotrichon pubescens (Hudson) Pilger (= Avena pubescens Hudson) (Poaceae)
Hieracium umbellatum L. (Asteraceae)
Hippocrepis comosa L. (Fabaceae)
Hypericum perforatum L. (Hypericaceae)
Inula conyzae (Griesselich) Meikle (= Inula conyza DC.), Inula salicina L. (Asteraceae)
Knautia arvensis (L.) Coult. (Dipsacaceae)
Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv. (Poaceae)
Leontodon hispidus L. subsp. hispidus (Asteraceae)
Leucanthemum vulgare Lam. (Asteraceae)
Ligustrum vulgare L. (Oleaceae)
Linum catharticum L. (Linaceae)
Linum tenuifolium L. (Linaceae)
Lotus corniculatus L. (Fabaceae)
Medicago falcata L. (Fabaceae)
Ononis spinosa L. (Fabaceae)
Origanum vulgare L. (Lamiaceae)
Picris hieracioides L. (Asteraceae)
Pimpinella saxifraga L. subsp. saxifraga (Apiaceae). *Voir note à la dernière page.*
Pinus sylvestris L. (Pinaceae)
Plantago lanceolata L. (Plantaginaceae)
Primula veris L. (Primulaceae)
Prunella grandiflora (L.) Scholl. (Lamiaceae)
Prunus spinosa L. (Rosaceae)
Rosa rubiginosa L., Rosa sp. (Rosaceae)
Sanguisorba minor Scop. (Rosaceae)
Scabiosa columbaria L. (Dipsacaceae)
Securigera varia (L.) Lassen (= Coronilla varia L.) (Fabaceae)
Senecio erucifolius L., Senecio jacobea L. (Asteraceae)
Seseli annum L. (Apiaceae) (LRA)
Solidago virgaurea L. (Asteraceae)
Stachys recta L. (Lamiaceae)
Teucrium chamaedrys L. (Lamiaceae)
Thymus pulegioides L. subsp. chamaedrys (Fries) Gusuleac (Lamiaceae)
Viburnum lantana L. (Caprifoliaceae)
Viola hirta L. (Violaceae)

Bryophytes

Ctenidium molluscum (Hedw.) Mitt. (Hypnaceae)
Ditrichum flexicaule (Schwaegr.) Hampe (Dicranaceae)
Entodon concinnus (De Not.) Par. (Entodontaceae)
Thuidium abietinum (Hedw.) B. S. & G. (Thuidiaceae)

SBA, 31.08.2002

Dahlenheim : talus bordant un chemin dans le vignoble

Arrhenaterum elatius (L.) Mert. & Koch (Poaceae)
Artemisia vulgaris L. (Asteraceae)
Centaurea jacea L. subsp. angustifolia Schrank (Asteraceae)
Chelidonium majus L. (Papaveraceae)
Clematis vitalba L. (Ranunculaceae)
Crepis pulchra L. (Asteraceae) (LRA)
Geranium robertianum L., Geranium columbinum L. (Geraniaceae)
Hippocrepis comosa L. (Fabaceae)
Humulus lupulus L. (Cannabinaceae)
Lactuca serriola L. (Asteraceae)
Lapsana communis L. (Asteraceae)
Lolium perenne L. (Poaceae)
Medicago x media Pers. (Medicago falcata L. x Medicago sativa L.) (Fabaceae)
Picris hieracioides L. (Asteraceae)
Quercus petraea (Mattuschka) Liebl. (Fagaceae)
Reseda lutea L. (Resedaceae)
Sambucus ebulus L. (Caprifoliaceae)
Securigera varia (L.) Lassen (= Coronilla varia L.) (Fabaceae)
Silene nutans L., Silene vulgaris (Moench) Garcke (Caryophyllaceae)
Sonchus asper (L.) Hill. (Asteraceae)
Tanacetum vulgare L. (Asteraceae)
Torilis arvensis (Huds.) Link. (Apiaceae)
Verbascum lychnitis L. var. album Moench (Srophulariaceae) ; avec galles d'Asphondylia verbasci Val. (Diptera, Cecidomyidae)
Verbena officinalis L. (Verbenaceae)

Dahlenheim : en bordure de vignobles

Amarantus hybridus (L.) Thell., Amarantus retroflexus L. (Amarantaceae)
Atriplex patula L. (Chenopodiaceae)
Capsella bursa-pastoris (L.) Medikus (Brassicaceae)
Chenopodium album L., Chenopodium hybridum L. (Chenopodiaceae)
Echinochloa crus galli (L.) P. Beauv (Poaceae)
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit. (Geraniaceae)
Fumaria officinalis L. (Fumariaceae)
Geranium columbinum L. (Geraniaceae)
Linaria vulgaris Mill. (Scrophulariaceae)
Medicago sativa L. (Fabaceae)
Melilotus officinalis (L.) Lam. (Fabaceae)
Mercurialis annua L. (Euphorbiaceae)
Phleum pratense L. (Poaceae)
Polygonum aviculare L. (Polygonaceae)
Rumex crispus L. (Polygonaceae)
Verbena officinalis L. (Verbenaceae)

SBA, 31.08.2002

Romanswiller : pelouses du Rammelsberg

Agrimonia eupatoria L. (Rosaceae)
Allium oleraceum L. (Liliaceae)
Aster amellus L. (Asteraceae) (LRA-PN)
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng (= Andropogon ischaemum L.) (Poaceae)
Berberis vulgaris L. (Berberidaceae)
Bupleurum falcatum L. (Apiaceae)
Campanula glomerata L., Campanula rapunculoides L., Campanula rotundifolia L. (Campanulaceae)
Carlina vulgaris L. (Asteraceae)
Centaurea scabiosa L. (Asteraceae)
Centaurium erythraea Rafin. (Gentianaceae)
Cirsium acaule Scop. (Asteraceae)
Colchicum autumnale L. (Liliaceae)
Cornus sanguinea L. (Cornaceae)
Daucus carota L. subsp. carota, Daucus carota L. subsp. carota var. major Vis. (Apiaceae)
Eryngium campestre L. (Apiaceae)
Euphorbia cyparissias L. (Euphorbiaceae)
Euphrasia stricta Wolff (Scrophulariaceae)
Fallopia dumetorum (L.) Holub (Polygonaceae)
Gentianella ciliata (L.) Borkh. (= Gentiana ciliata L.) (Gentianaceae) (LRA-PR)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. (Orchidaceae)
Himantoglossum hircinum (L.) Sprg. (Orchidaceae)
Leucanthemum vulgare Lam. (Asteraceae)
Linum catharticum L. (Linaceae)
Melilotus altissimus Thuill. (Fabaceae)
Odontites vulgaris Moench (= O. rubra (Baumg.) Opiz, = O. serotina (Lam.) Hayek) (Scrophulariaceae)
Ononis repens L. (Fabaceae)
Origanum vulgare L. (Lamiaceae)
Pimpinella saxifraga L. subsp. saxifraga (Apiaceae). *Voir note à la dernière page.*
Picris hieracioides L. (Asteraceae)
Prunella grandiflora (L.) Scholl. (Lamiaceae)
Rhamnus cathartica L. (Rhamnaceae)
Rosa rubiginosa L. (Rosaceae)
Salvia pratensis L. (Lamiaceae)
Scabiosa columbaria L. (Dipsacaceae)
Senecio erucifolius L. (Asteraceae)
Seseli montanum L. (Apiaceae) (LRA)
Solidago virgaurea L. (Asteraceae)
Stachys germanica L. (LRA), Stachys recta L. (Lamiaceae)
Thymus pulegioides L. subsp. chamaedrys (Fries) Gusuleac (Lamiaceae)
Torilis japonica (Huds.) DC. (Apiaceae)
Trifolium elegans Savi (Fabaceae)
Vincetoxicum hirundinaria Medikus (Asclepiadaceae)

Bryophytes

Ditrichum flexicaule (Schwaegr.) Hampe (Dicranaceae)
Racomitrium canescens (Hedw.) Brid. (Grimmiaceae)
Rhytidiadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst., R. squarrosus (Hedw.) Warnst. (Hypnaceae)
Rhytidium rugosum (Hedw.) Kindb. (Hypnaceae)
Scleropodium purum (Hedw.) Limpr. (Brachytheciaceae)
Thuidium abietinum (Hedw.) B. S. & G. (Thuidiaceae)

Romanswiller : chemin dans une pinède

Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv., Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv.(Poaceae)
Campanula rotundifolia L., Campanula trachelium L. (Campanulaceae)
Carex flacca Schieb., Carex sylvatica Huds. (Cyperaceae)
Dactylis glomerata L. (Poaceae)
Deschampsia caespitosa (L.) P. Beauv. (Poaceae)
Epilobium hirsutum L., Epilobium parviflorum Schreb. (Oenotheraceae)
Festuca gigantea (L.) Vill. (Poaceae)
Galeopsis tetrahit L. (Lamiaceae)
Galium sylvaticum L. (Rubiaceae)
Geranium robertianum L. (Geraniaceae)
Geum urbanum L. (Rosaceae)
Helleborus foetidus L. (Ranunculaceae)
Hieracium laevigatum Willd. (Asteraceae)
Hypericum perforatum L., Hypericum tetrapterum Fries (Hypericaceae)
Lapsana communis L. (Asteraceae)
Ligustrum vulgare L. (Oleaceae)

Romanswiller : champs après moisson

Amarantus hybridus (L.) Thell., Amarantus retroflexus L. (Amarantaceae)
Anagallis arvensis L., Anagallis foemina Mill. (Primulaceae)
Chaenorrhinum minus (L.) Lange (Scrophulariaceae)
Chenopodium album L., Chenopodium hybridum L., Chenopodium polyspermum L. (Chenopodiaceae)
Euphorbia exigua L., Euphorbia helioscopia L. (Euphorbiaceae)
Kickxia spuria (L.) Dumort. (Scrophulariaceae)
Linaria vulgaris Mill. (Scrophulariaceae)
Sedum telephium L. *sensu stricto* (= S. telephium L. subsp. purpureum (L.) Hartmann) (Crassulaceae)
Setaria verticillata (L.) P. Beauv. var. verticillata (Poaceae)
Solanum nigrum L. (Solanaceae)
Viola arvensis Murray subsp. arvensis (Violaceae)

SBA, 31.08.2002

Note concernant Pimpinella saxifraga L. (Apiaceae)

Ce taxon présente une grande variabilité infraspécifique. Outre *Pimpinella saxifraga* L. subsp. *saxifraga*, largement répandu en Alsace, une autre subsp., *Pimpinella saxifraga* L. subsp. *nigra* Miller, pourrait être rencontrée dans notre région.

La subsp. *nigra* a été plusieurs fois mentionnée, mais il s'agissait en général de morphotypes très velus à feuillage foncé, jamais du véritable *nigra*. Celle-ci est une plante continentale, dont l'aire est calquée sur les secteurs à pluviométrie oscillant autour de 500 mm. Elle doit être recherchée en Alsace dans des biotopes à influence continentale.

Les subsp. *nigra* et *saxifraga* diffèrent par les caractères suivants :

Racine à écorce noire, bleuissant à la coupe. Plante atteignant 30-110 cm, rarement plus basse. Tige robuste jusqu'à la première ramification, velue-hirsute (grisâtre) surtout à la base (poils dressés). Feuilles d'un vert plutôt sombre, mates, de contour assez large et un peu triangulaire, densément velues hirsutes sur les deux faces en général, souvent soyeuses, formées de segments de grande taille, pouvant atteindre 7 cm, se touchant ou se recouvrant, à base cunéiforme à cordiforme. Ombelles formées de 15-24 rayons, rarement moins. Plante continentale de climat sec.

Pimpinella saxifraga subsp. nigra

Racine à écorce jaunâtre, ne bleuissant pas à la coupe. Plante de taille très variable (5) 15-70 (100) cm. Tige assez grêle, glabre, ou velue à la base, parfois entièrement mais courtement velue (poils apprimés). Feuilles vert plutôt clair, un peu luisantes, de contour nettement allongé, glabres ou courtement velues (plutôt à la face inférieure) formées de segments de 0,5-2 (4,5) cm, le plus souvent bien écartés les uns des autres, plus ou moins largement cunéiformes ou arrondis à la base. Ombelles formées de (7) 9-16 (26) rayons. Plante supportant des influences atlantiques et des climats plus humides (mais pas exclusivement).

Pimpinella saxifraga subsp. saxifraga

Observation 1 : les subsp. *nigra* et *saxifraga* sont très polymorphes (notamment découpure foliaire !), mais ces variations ne sont pas distinctives, et, en conséquence, ne figurent pas ci-dessus.

Observation 2 : la différenciation des subsp. *nigra* et *saxifraga* à l'aide du nombre de rayons est valable en Europe centrale, mais elle me semble moins applicable sur le territoire français car les subsp. *saxifraga* pourvues d'ombelles à 15 + ou – 1 rayons y sont assez fréquentes ; les véritables subsp. *nigra* se définissent par l'association de l'ensemble des caractères cités.

Jean-Pierre Reduron

Setaria

Palisot de Beauvois 1812

Clé d'identification des espèces de Sétaires signalées en Alsace

note : l'épillet (schéma ci-dessous) comporte deux glumes et deux "fleurs" : l'inférieure est stérile, la supérieure fertile. Les soies raides (à l'origine du nom de genre) correspondent à des rameaux stériles entourant les épillets développés.

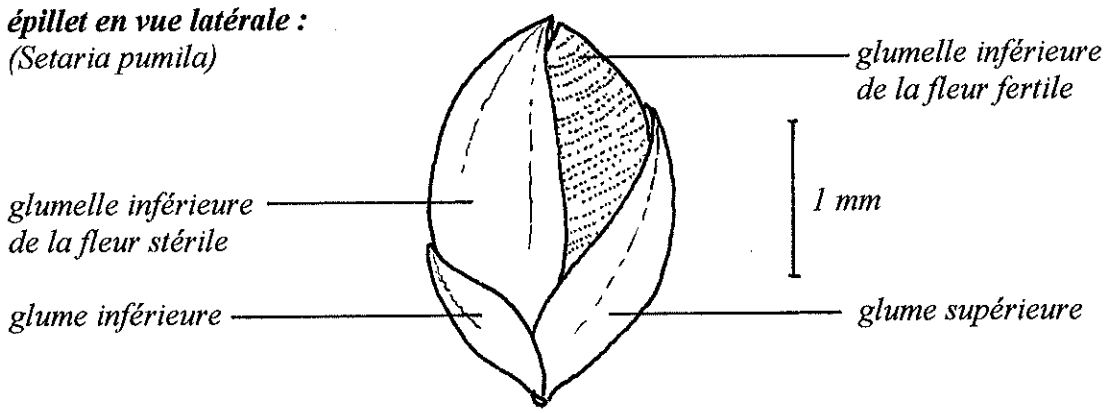

1. Soies pourvues de denticules réfléchis, rendant la panicule scabre de bas en haut ; celle-ci interrompue dans le bas (disposition des rameaux + ou - verticillée) :

Setaria verticillata (L.) P. Beauv. var. **verticillata**

Il existe une forme peu fréquente, identique au type (rameaux verticillés !), mais à panicule lisse de bas en haut (denticules des soies dressés) :

Setaria verticillata (L.) P. Beauv. var. **ambigua** (Guss.) Parl.
(= S. gussonei Kerguélen)

- Soies lisses ou pourvues de denticules dressés, rendant la panicule lisse de bas en haut ; celle-ci ininterrompue dans le bas **2**

2. Glumelle inférieure de la fleur fertile ridée transversalement (schéma ci-dessus) ; soies rousses ; plante de taille très variable (10 à 150 cm) :

Setaria pumila (Poiret) Roemer et Schultes
(= S. glauca auct. non (L.) P. Beauv.)

→

- Glumelle inférieure de la fleur fertile ponctuée ou lisse ; soies vertes à extrémités souvent violettes :

Setaria viridis (L.) P. Beauv.

Infraspécificité

Setaria viridis est actuellement scindé en 3 taxons :

A. Epillet caduc précocément et en totalité (zone de rupture située à la base des glumes) ; glumelle inférieure de la fleur fertile nettement ponctuée et + ou - largement cachée par la glume supérieure ; longueur des épillets : 2-2,4 mm ;

a) plante peu élevée (moins de 50 cm), relativement grêle, couchée-ascendante ; panicule large de 8 à 10 mm :

Setaria viridis (L.) P. Beauv. subsp. **viridis**
(= S. viridis (L.) P. Beauv. var. viridis)

b) plante robuste (atteignant 150 cm) ; panicule arquée, pendante au sommet, large de 15 mm au moins :

Setaria viridis (L.) P. Beauv. subsp. **pycnocoma** (Steudel) Tzvelev
(= S. viridis (L.) P. Beauv. var. major (Gaudin) Pospichal)

La subsp. pycnocoma *est abondante (avec* Setaria pumila*) en bordure des champs de maïs, notamment dans le triangle Erstein-Sélestat-Marckolsheim. Taxon généralement confondu avec le suivant.*

B. "Fleur" fertile seule caduque et tardivement (zone de rupture située entre les "fleurs" fertile et stérile, de sorte que celle-ci et les glumes restent en place) ; glumelle inférieure de la fleur fertile discrètement ponctuée ou lisse, largement apparente, la glume supérieure étant courte ; longueur des épillets : 2,3 à 3,2 mm ; panicule large de 15 à 30 mm, souvent lobée, fortement arquée-pendante ; plante très robuste atteignant 200 cm. Jadis cultivé ("millet des oiseaux" ; origine : Asie orientale ?) ; subspontané, rare :

Setaria viridis (L.) P. Beauv. subsp. **italica** (L.) Briquet
(= S. italica (L.) P. Beauv.)

d'après :

AESCHIMANN D. & BURDET H.M. 1994 : Flore de la Suisse et des territoires limitrophes. Le nouveau Binz. Editions du Griffon, Neuchâtel.
ISSLER E., LOYSON E. & WALTER E. 1982 : Flore d'Alsace (Plaine rhénane, Vosges, Sundgau). 2è édition. Société d'étude de la flore d'Alsace, Strasbourg.
JAUZEIN P. 1995 : Flore des champs cultivés. Editions de l'INRA, Paris.
OBERDORFER E. 2001 : Pflanzensoziologische Excursionsflora. 8è édition. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart.
SEBALD O., SEYBOLD S., PHILIPPI G. & WÖRZ, A. 1998 : Die Farn- und Blütenpflanzen Baden-Württembergs. Band 7. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart.

et l'observation de nombreux individus récoltés en Alsace, notamment de 2000 à 2002.

Jean-Pierre Berchtold, octobre 2002

MISSIONS D'UN CONSERVATOIRE BOTANIQUE

1. VEILLE GENERALISEE sur la REGRESSION de la FLORE et de la VEGETATION du TERRITOIRE d'AGREMENT

2. EVALUATION par CATEGORIES des VEGETAUX (TAXONS) et des HABITATS (SYNTAXONS) et
3. ACTIONS CONSERVATOIRES

a. pas de régression constatée → pas d'action conservatoire

b. début de régression ou régression limitée → actions de surveillance

c. régression nette à forte, menace de disparition → mise en priorité de conservation
déclenchement d'une panoplie d'actions selon les cas :

c1 protégeable dans son biotope
→ porter à connaissance
→ expertise et conseils
→ études biologie de la reproduction
→ protection réglementaire
→ modifications favorables du milieu
→ renforcement de populations

c2 **non protégeable dans son biotope**

exemples :
- biotope détruit
- biotope fortement dégradé ou pollué
- biotope envahi par des espèces concurrentes
- biotope sous des menaces réelles (aménagements, agriculture,...)
- biotope sans garantie de durée (assèchements,...)
- biotope très fragile
- effectifs très faibles
- prédateurs

(catégorie correspondant à un échec de la protection de la nature)
déclenchement de la protection ex-situ (derniers recours, sauvetage)
→ prélèvements de semences ou de boutures
→ culture et multiplication
→ méthodes respectant l'intégrité génétique
→ études biologie de la reproduction
→ conservation au froid
→ réintroduction
→ introduction
→ biotope d'accueil

d. disparue ou considérée comme telle
→ recherche de localités
→ prospections
→ banque du sol

Le Liparis de Lœsel

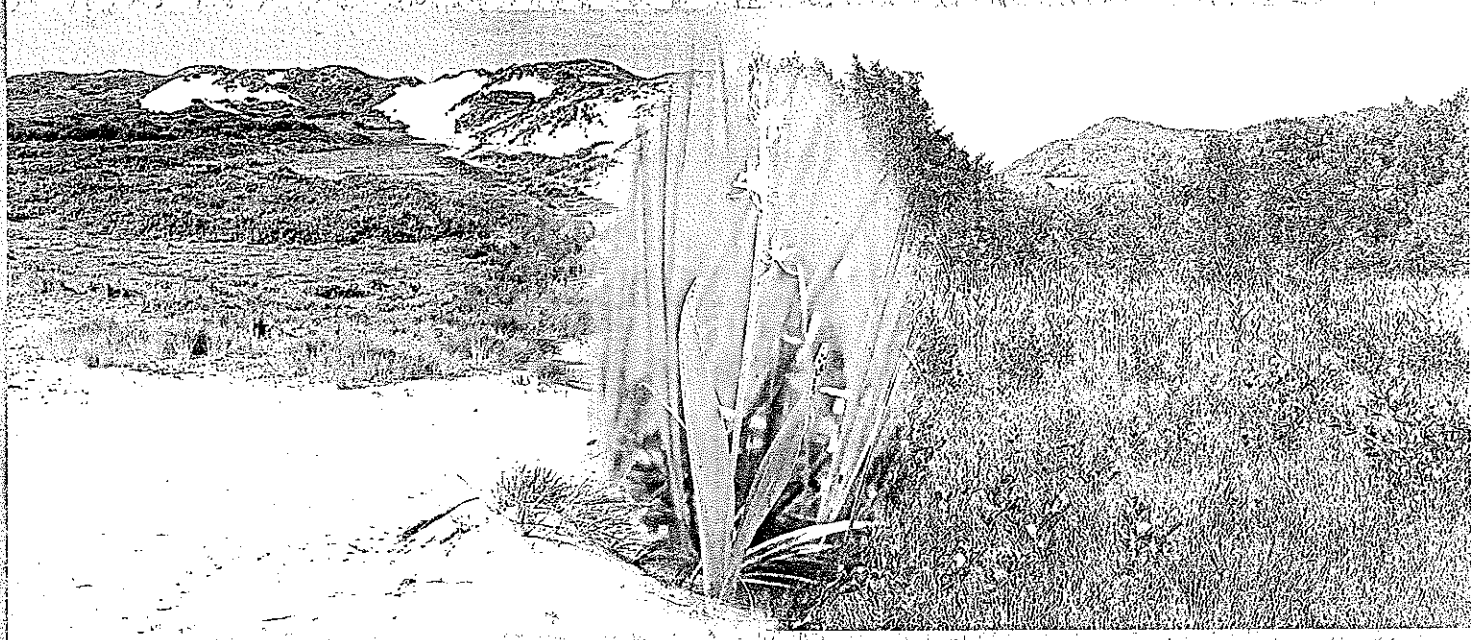

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

le Liparis

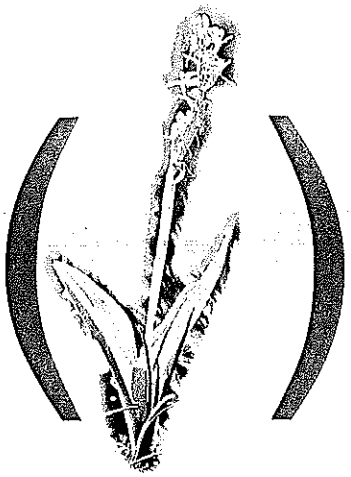

Liparis lœselii
(L.) L.C.M. Richard

Nomenclature

Le nom actuel de cette petite orchidée discrète lui a été attribué en 1817 par Louis Claude Marie Richard, botaniste français. Carl von Linné l'avait dénommée en 1753 *Ophrys lœselii*, en référence à la première description de l'espèce par Johannes Loesel, médecin, anatomiste et botaniste prussien, en 1654.

Taille

6 à 25 cm.

Appareil souterrain

Rhizome muni de racines adventives et de deux pseudo-bulbes, qui affleurent à la surface du sol.

Tige

Anguleuse, de 2 à 3 mm de diamètre.

Feuilles

Deux feuilles presque opposées situées à la base de la tige, épaisses et luisantes, dressées, longues de 2 à 11 cm, engainantes à la base.

Fleurs

2 à 15 petites fleurs jaune-verdâtre (de 6 à 7 mm de long), formant une grappe lâche, se développent entre fin mai et début juillet. Tournées vers le haut, elles présentent des sépales et des pétales latéraux très fins et plus ou moins roulés en tube, contrairement au labelle, pétale particulier à la famille des orchidées, qui est plus large, entier et dépourvu d'éperon.

Fruits

Capsule dressée d'environ 1 cm de long, de forme ovale, à fortes nervures longitudinales.

Liparis loeselii

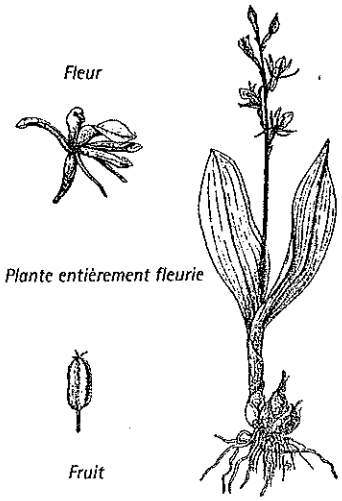

de Lœsel)

Deux variétés sont parfois distinguées en fonction de la forme des feuilles :

• Feuilles assez allongées et aiguës au sommet (rapport longueur sur largeur de la feuille de l'ordre de 4 à 6) : variété type (variété *loeselii*, la plus courante en France),
• Feuilles ovales elliptiques obtuses (rapport longueur sur largeur de la feuille de l'ordre de 2 à 3,5) : variété *ovata* Riddelsdell ex Godfery (littoral de la Bretagne et du nord de la France).

IDENTITÉ

Embranchement
Magnoliophyta

Classe
Liliopsida

Ordre
Orchidales

Famille
Orchidacées

Quelques particularités biologiques :

Un appareil souterrain original.

Les racines du liparis de Lœsel naissent à la base de deux organes de réserve, les pseudo-bulbes (celui de l'année précédente et celui de l'année en cours, qui porte la tige feuillée) . Très superficielles, ces racines ne s'enfoncent pratiquement pas dans le sol, et disparaissent même totalement pendant la mauvaise saison, laissant le pseudobulbe persister seul à même le sol. Lorsque les conditions sont défavorables (pluviosité trop forte ou sécheresse exceptionnelle...), le liparis peut vraisemblablement survivre sans produire de feuilles, de tiges et de fleurs, et reprendre son développement normal lorsque des conditions adéquates sont à nouveau réunies.

Beaucoup de graines mais peu de jeunes plants.

Les fleurs de liparis sont autopollinisées, ce qui contribue à leur fructification abondante. Des milliers de graines minuscules sont produites. Comme chez les autres orchidées, elles sont dépourvues de réserves et doivent compter sur la rencontre d'un champignon symbiotique, d'abord pour attaquer leur tégument et les faire germer, ensuite pour leur fournir quelques éléments minéraux et nutriments nécessaires à leur

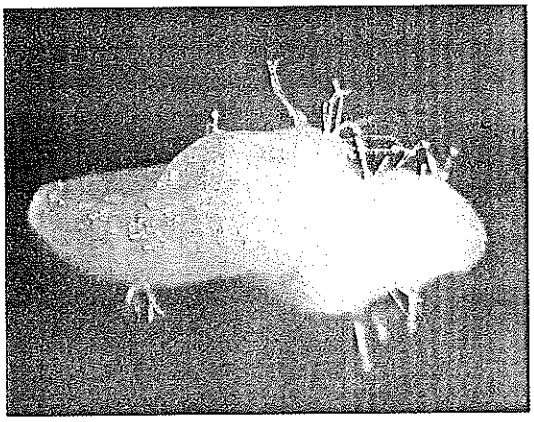

Après germination, un petit amas globuleux et non chlorophyllien, appelé protocorme, se développe et se transforme en une jeune plantule feuillée

lent développement. Si les conditions d'humidité du substrat, d'éclairement, etc, sont remplies, un petit amas globuleux et non chlorophyllien, appelé protocorme, se développera d'abord dans le sol, puis la plantule produira une minuscule petite feuille puis deux, qui assureront la photosynthèse et fabriqueront ainsi les substances carbonées nécessaires à son développement. La plante pourra alors fournir des nutriments au champignon en échange de son aide à la germination et à l'absorption. Le pseudobulbe grossira d'année en année jusqu'à posséder assez de réserves (vraisemblablement au bout d'environ 5 ans), pour produire une tige et des fleurs.

Ecologie de l'espèce

LE LIPARIS DE LŒSEL VIT DANS DES CONDITIONS BIEN PARTICULIÈRES CARACTÉRISÉES PAR :

L'EAU

Milieux humides bien alimentés en eau pendant toute l'année, voire même submergés pendant quelques mois.

LE SUBSTRAT

Assez pauvre en éléments minéraux, presque toujours neutre ou basique (c'est-à dire non acide), généralement tourbeux. Dans les stations littorales, le substrat peut être sableux, parfois un peu salé. Le liparis peut vivre sur des substrats presque nus et pauvres en matière organique, ou sur des tapis de mousses.

LA LUMIÈRE

Espèce pionnière, le liparis de Lœsel vit essentiellement dans des végétations herbacées rases et/ou clairsemées, bien éclairées. Il profite des zones dénudées pour s'installer et supporte mal, à terme, la concurrence qui règne dans les formations herbacées plus denses (à Cypéracées ou roseaux), encore moins celle des arbustes.

Les habitats du liparis de Lœsel en France

Distribué en France assez largement sur le plan géographique et altitudinal (de 0 à 950 m), le liparis de Loesel est présent dans des habitats variés.

Les habitats littoraux

Les habitats subhalophiles

Il s'agit d'habitats légèrement influencés par le sel. On peut distinguer les localisations en polders ou estuaires, immédiatement en retrait de l'influence des marées, et les situations de dépressions arrière-dunaires ("pannes"), dont certaines présentent des sols légèrement salés. Le liparis se

Glaux maritime

développe en compagnie de plusieurs espèces halophiles telles que le jonc de Gérard *(Juncus gerardii)*, le glaux maritime *(Glaux maritima)*, le troscart maritime *(Triglochin maritimum)* et le jonc maritime *(Juncus maritimus)*.

Les habitats dunaires non halophiles

Bien qu'ils soient situés dans des dunes littorales, ces habitats ne sont pas sous l'influence directe de l'eau de mer. Le liparis forme dans ces milieux littoraux des populations parfois abondantes, et se développe en compagnie de la laîche naine (*Carex viridula* subsp. *pulchella*), du mouron délicat (*Anagallis tenella*), de la samole de Valérand (*Samolus valerandi*), du spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), ou de la littorelle des lacs (*Littorella uniflora*).

Mouron délicat

LES HABITATS INTÉRIEURS

En plaine et en moyenne montagne, le liparis occupe plusieurs habitats de type tourbière basse alcaline, en système alluvial ou non. Toujours établis sur sol tourbeux ou pourvu d'une couche d'accumulation de matière organique mal décomposée, ces habitats se répartissent en deux grands groupes selon la situation biogéographique.

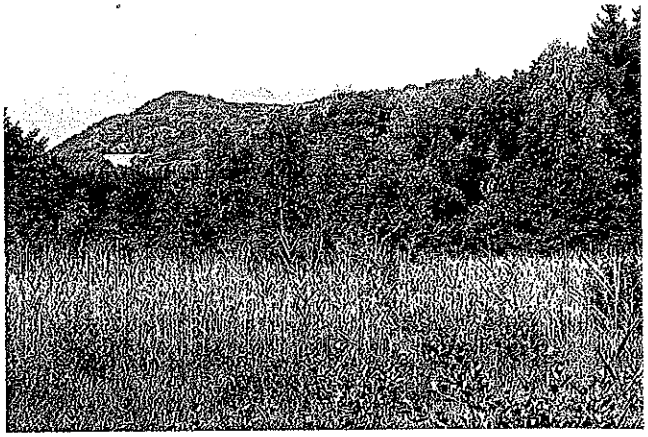

Le liparis se développe souvent avec d'autres espèces protégées et rares, ici le spiranthe d'été

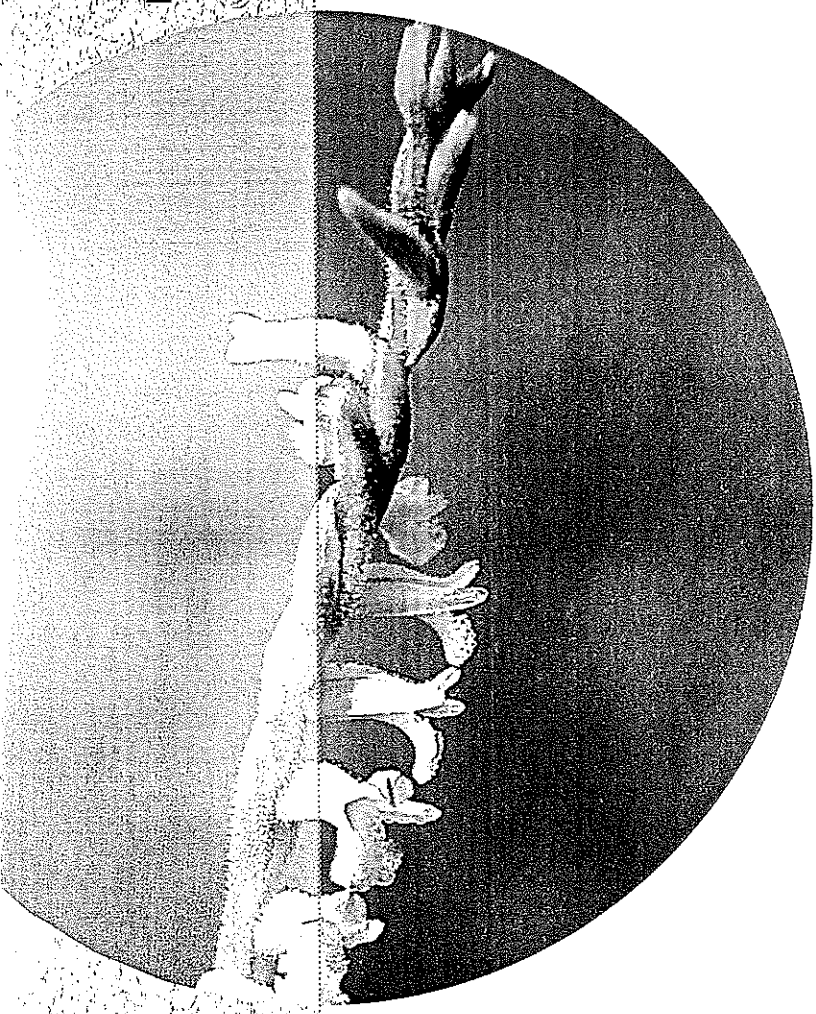

Les habitats continentaux

Le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) ou la laîche filiforme (*Carex lasiocarpa*) sont toujours présents, mais cette fois avec des espèces plus continentales ou d'altitude telles que la laîche de Daval (*Carex davalliana*) ou la primevère farineuse (*Primula farinosa*).

Laîche de Daval

Point commun de tous ces habitats : la jeunesse.

Le rajeunissement régulier des formations végétales est en effet essentiel pour la conservation de l'espèce. Il se fait naturellement dans les situations littorales par l'action érosive de l'eau et du vent, à condition que ces processus ne soient pas altérés ou bloqués artificiellement (urbanisation, fixation des dunes). Dans les situations intérieures, l'action de décapage des crues en milieu alluvial, les trouées opérées dans la tourbe par des animaux sauvages, et les entretiens traditionnels (fauche, pâturage extensif, tourbage) aboutissent au même résultat.

Choin noirâtre

Les habitats atlantiques

A coté des Cypéracées que sont le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) ou la laîche filiforme (*Carex lasiocarpa*), se développent diverses espèces de répartition atlantique telles que l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*) ou le cirse découpé (*Cirsium dissectum*).

Ecuelle d'eau

Répartition et rareté :

Dans le monde

Le liparis est une espèce de l'hémisphère nord : Amérique du nord, Europe occidentale et Asie.

Dans une majeure partie de son aire de répartition, l'espèce a fortement régressé, du fait principalement des modifications apportées aux milieux naturels, et ne présente plus aujourd'hui qu'un faible nombre de stations avec de faibles effectifs de populations.

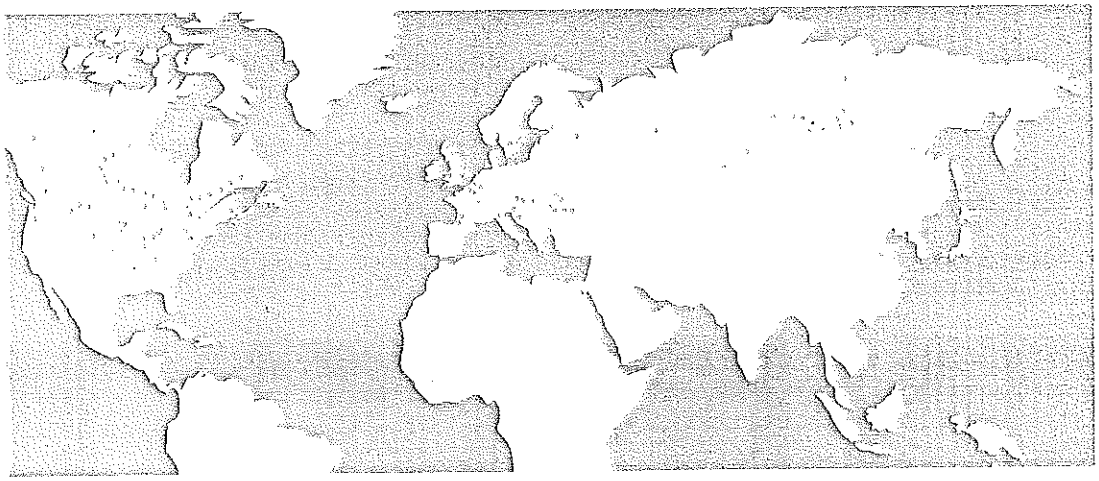

Source : Hulten,E & Fries,M. 1986
Atlas of european vascular plants, noerth of the Tropic of Cancer.

En France

Sa distribution est assez large, en dehors des régions méditerranéennes (où il est exceptionnel) et des altitudes élevées. Il a occupé dans le passé 18 régions et 40 départements, ce qui prouve sa tolérance à des climats différents. La variété ovata serait cantonnée dans les régions littorales.

Aujourd'hui, le liparis de Lœsel n'est plus signalé que dans 12 régions et 18 départements, ceci dans un faible nombre de stations par département et avec des effectifs de populations généralement faibles.

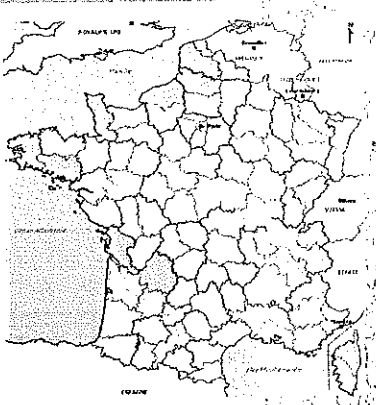

Protection

En dehors de la Russie et du Canada, le liparis est protégé ou considéré comme rare et menacé dans de nombreux pays et régions.

En France, il est protégé au niveau national (annexe I), ce qui signifie que la destruction ou le prélèvement de tout ou partie des individus est interdite. Cette protection des individus, indispensable, ne garantit bien sûr pas à elle seule la conservation de l'espèce puisque ce sont souvent des atteintes portées à son habitat qui ont amené sa disparition.

L'espèce est inscrite dans des listes européennes (Directive Habitats, annexe II et Convention de Berne, annexe I), ce qui se traduit par l'obligation des états membres ou signataires (dont la France), de prendre des mesures pour assurer la conservation de l'espèce et de son habitat.

Des populations en forte régression

Historiquement, le liparis de Lœsel a été répertorié dans environ 220 localités françaises. Après 1990, il n'a plus été observé que dans 85 localités. Cette diminution est d'autant plus préoccupante que les effectifs sont souvent très faibles : moins de cent pieds par localité dans près de 80% des cas !

Les régions les plus touchées sont les régions de plaine (Alsace, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Centre, Pays-de-la-Loire). Les populations les plus importantes subsistent aujourd'hui en région littorale (Nord-Pas-de-Calais) et de montagne (Rhône-Alpes).

Les facteurs de la régression

Les facteurs responsables d'une telle régression sont directement liés à la destruction ou la modification des milieux :

- urbanisation, mise en culture ;
- modifications de régime hydrique : abaissement de la nappe phréatique, drainage, pompage ;
- évolution du couvert végétal par densification, embroussaillement puis boisement, liée notamment à l'abandon de l'exploitation traditionnelle extensive des marais.

Les menaces actuelles

Les facteurs de régression sont toujours à l'œuvre actuellement puisque près de la moitié des sites actuels ont subi des dégâts à des degrés divers, et que 75% des sites sont estimés menacés. Les menaces actives les plus fréquemment identifiées sont la fermeture du milieu, l'atterrissement (accumulation de matière minérale et organique conduisant à une exondation de terrain), l'abandon des systèmes pastoraux, et dans une moindre mesure la pratique de sports et d'activités de plein-air.

L'abaissement du niveau des nappes, la pollution des eaux et l'urbanisation sont ressenties comme des menaces potentielles fortes. Une note positive est cependant apportée par une certaine faculté de la plante à coloniser ou recoloniser certains milieux (anciennes carrières par exemple).

Etat actuel des mesures prises en faveur des localités de liparis de Lœsel

A l'heure actuelle, plus de la moitié des 85 sites à liparis ne bénéficient d'aucune mesure visant ou contribuant à assurer la conservation de l'espèce. Sur les autres sites, trois types de mesures complémentaires sont utilisées conjointement ou non :

• Protection réglementaire : 33 sites font l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, ou plus rarement sont inclus dans une réserve naturelle ;

• Maîtrise foncière : 36 sites sont concernés, essentiellement des stations littorales (propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres) ;

• Gestion conservatoire : 42 sites font l'objet d'un entretien, dont 20 d'une gestion conservatoire mise en place du fait de la présence du liparis ou d'autres espèces remarquables. 11 sites ont fait l'objet de conventions de gestion ou de baux de location entre le propriétaire (privé ou commune) et un gestionnaire (le plus souvent un Conservatoire Régional d'Espaces Naturels).

On constate donc encore une lacune importante, tant sur le plan de la protection (protection réglementaire, maîtrise foncière) que sur le plan de la gestion, alors même que pour être efficace, surtout sur le long terme, il est préférable que ces mesures agissent de concert sur chaque site.

Gestion conservatoire et suivi des populations

Le liparis de Lœsel est une espèce pionnière dont le maintien est inféodé à la persistance de milieux **humides** relativements **ouverts.**

Le rajeunissement naturel des milieux n'étant généralement plus assuré, une gestion conservatoire doit bien souvent être appliquée afin de maintenir l'espèce.

Deux types de gestion sont nécessaires :

- **La gestion de l'eau :** elle concerne à la fois les quantités (niveau et variation des nappes phréatiques, en luttant contre les drainages, pompages...) et la qualité (lutte contre l'eutrophisation).

- **La gestion de la végétation**

- Le maintien d'une végétation basse et clairsemée est obtenu le plus souvent au moyen de la fauche. Il s'agit généralement d'une fauche exportatrice, pratiquée une fois par an en septembre-octobre. A elle seule, cette méthode ne suffit sans doute pas à assurer sur le long terme le maintien des populations de Liparis, puisqu'elle risque de provoquer une densification de la végétation.

- Le débroussaillement (lutte principalement contre les saules et les argousiers) est également pratiqué par certains gestionnaires, de même que le pâturage, plus rarement le brûlis.

Le pâturage a permis d'obtenir de bons résultats comme à Pagny-sur-Meuse (55), où suite à l'action de chevaux Konik Polski, la population de liparis est passée de 2 pieds en 1992 à 489 pieds en 1999. Cependant les effets négatifs d'un pâturage mal conduit ont été relevés dans plusieurs sites (surpâturage au printemps, ayant entraîné la disparition des individus). Le pâturage doit donc être parfaitement contrôlé tant en terme de charge (instantanée et annuelle) que de période. Il peut évidemment être combiné avec la fauche.

En dehors de cette gestion courante, des techniques d'étrépage ont été expérimentées afin d'offrir de nouveaux habitats au liparis. Il s'agit d'éliminer la végétation présente, système racinaire compris, et de décaper superficiellement le substrat, si possible en créant des plages de profondeur variable. Ces expériences très récentes ne se sont pas traduites jusqu'ici par des apparitions d'individus de liparis.

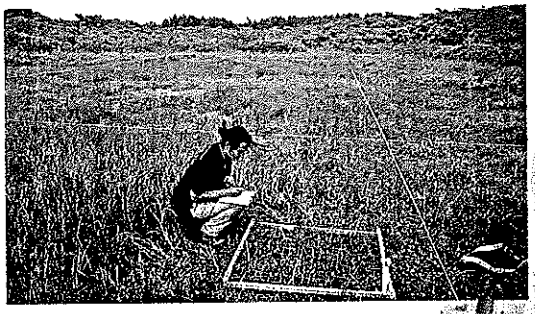

Plusieurs techniques complémentaires peuvent donc être utilisées, et doivent être adaptées au cas particulier de chaque site. Les expérimentations devraient être accompagnées de **dispositifs de suivi** afin d'améliorer peu à peu la connaissance fine des modes de gestion les plus adaptés aux différents cas.

Au vu de la fragilité de l'espèce et de ses populations, il apparaît essentiel de développer une **stratégie opérationnelle de conservation** du liparis de Lœsel.

Ses objectifs sont

- à long terme, d'assurer la pérennité de l'espèce sur l'ensemble du territoire français dans sa diversité géographique, écologique et génétique ;

- à court et moyen termes, de favoriser la pérennité des populations existantes, de restaurer des conditions favorables à la réapparition de l'espèce, de restaurer les processus naturels permettant la création spontanée de nouveaux biotopes favorables.

Dans cette optique, plusieurs types d'action doivent être menés conjointement :

- informer et sensibiliser les gestionnaires, collectivités locales, propriétaires...

- renforcer les mesures visant à la conservation de l'espèce dans ses habitats naturels :

  • mesures réglementaires de protection telles que arrêté préfectoral de protection de biotope, réserve naturelle volontaire, réserve naturelle ;
  • maîtrise foncière ;
  • gestion conservatoire (incluant la maîtrise de l'eau et de la végétation), avec suivis.

  Certaines de ces mesures pourraient être prises dans le cadre du réseau Natura 2000 puisque des sites abritant le liparis sont actuellement proposés à ce futur réseau.

- développer une stratégie complémentaire de conservation ex situ :

  • établir un plan de collecte des semences pour les stations gravement menacées à court terme ;

  • constituer et gérer à long terme cette banque de gènes.

- approfondir la connaissance :

  • des sites, des populations et de leur dynamique ;
  • des techniques de gestion les plus appropriées aux différents types de sites ;
  • des techniques de réhabillitation des localités anciennes ;
  • des techniques de conservation ex situ et de culture, au cas où des réintroductions et renforcements de populations seraient jugés nécessaires.

La conservation du liparis de Lœsel permettra en même temps la conservation d'une diversité d'habitats et de systèmes écologiques humides, qui abritent tout un ensemble fonctionnel de plantes et d'animaux, dont certains rares et menacés. Elle se traduira aussi par le maintien de certaines pratiques d'entretien et de paysages originaux et remarquables.

DOCUMENT D'INFORMATION CONÇU EN RÉFÉRENCE AU " PLAN NATIONAL DE CONSERVATION DU LIPARIS DE LŒSEL "

LES PLANS NATIONAUX DE CONSERVATION, RÉALISÉS SOUS LA CONDUITE DU MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, ONT POUR BUT DE FAIRE LE POINT SUR LES CONNAISSANCES RELATIVES À CERTAINES ESPÈCES RARES (ANIMALES OU VÉGÉTALES), ET DE PROPOSER DES ACTIONS CONCRÈTES VISANT À LA CONSERVATION DE CES ESPÈCES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS DANS LEUR DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE, ÉCOLOGIQUE ET GÉNÉTIQUE.

Le document " Plan national de conservation du liparis de Lœsel " est disponible au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Direction de la Nature et des Paysages - Service documentation.

Synthèse, coordination, rédaction : Frédéric Hendoux (CBN de Bailleul), Fabienne Benest (MATE), Annie Aboucaya (CBN Méditerranéen de Porquerolles), Robert Bajon (CBN du Bassin Parisien), Thierry Delahaye (CBN Alpin de Gap-Charance), Michel Hoff (MNHN), Sylvie Magnanon (CBN de Brest), Anne Petetin (CBN du Massif Central), Guy Seznec (CBN de Nancy)

Rédaction du document d'information : Anne Petetin (CBN du Massif Central)

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : Paysage littoral - Frédéric Hendoux - CBN de Bailleul • Plante Claude Pépin - Société Botanique et Mycologique de la Région Chambérienne • Paysage intérieur - Thierry Delahaye - CBN Alpin • photo plante - Claude Pépin - Société Botanique et Mycologique de la Région Chambérienne • photo détail fleur - François Schwab - Conservatoire des Sites Lorrains • dessin plante - Philippe Danton - Dessin de Philippe Danton, extrait de l'Inventaire des plantes protégées en France, de Philippe Danton et Michel Baffray © Nathan-AFCEV, Paris, 1995 • variété ovata - Emmanuel Quéré- CBN de Brest • protocorme - Denoît Destiné - CBN de Bailleul • plantule Denoît Destiné - CBN de Bailleul • Liparis sur mousses - Julie Bertrand - CBN de Bailleul • embroussaillement - Emmanuel Quéré - CBN de Brest • paysage du littoral avec dune de sable Denoît Destiné - CBN de Bailleul • Glaux maritima - Philippe Levêque - Glaux maritime • Anagallis tenella - Robert Bajon - CBN du Bassin Parisien - Mouron délicat • Spiranthes aestivalis - Thierry Delahaye - CBN Alpin • paysage intérieur - Guy Seznec - CBN de Nancy • Hydrocotyle vulgaris - Ecuelle d'eau - Thierry Delahaye - CBN Alpin • Schoenus nigricans - Guy Seznec - CBN de Nancy - Schoin noir • Carex davalliana - Manuel Bouron - Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie - Laîche de Daval • placette d'étrépage - Sylvie Magnanon - CBN de Brest • photo Konik Polski - François Schwab - Conservatoire des Sites Lorrains • Julie Bertrand - CBN de Bailleul • enfants - observant des plantes - Maurice Belvoix - Conservatoire des Sites Lorrains

Partenariat : les informations concernant chaque station ont été recueillies sous forme d'un formulaire d'enquête renseigné par les organismes ou botanistes gérant ou connaissant les stations de liparis de Lœsel.

LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE «LIPARIS» :

Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de Corse
Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables
APEGE
Conseil Général du Nord
Conseil Général du Pas-de-Calais
Conservatoire des Espaces Littoraux et des rivages lacustres
Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire des Sites Lorrains
Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne
Conservatoire du Patrimoine naturel de Savoie
Conservatoire Régional des Espaces Naturels de la région Rhône-Alpes
Countryside Council for Wales
Direction Régionale de l'Environnement du Nord/Pas-de-Calais, de Franche Comté
Espace Départemental Naturel 62
GENTIANA
Groupe Régional d'Etudes Faune Flore Ecosystèmes
Office National des Forêts, Division de Boulogne sur Mer - Div. La Rochelle
PNR de Brotonne
PNR des Caps et Marais d'Opale
PNR des Vosges du Nord
Réserve Naturelle de la Baie de Canche
Réserve Naturelle de la Baie de Somme
SMET de la Manche
Société Botanique d'Alsace
Société d'Etude des Sciences Naturelles de Reims
Société Française d'Orchidophilie
Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne

BILLARD G. ; BRABANT H. ; CHANTREUIL P. ; CHEVIGNY F. ; COÏC B. ; DARINOT F. ; DEHONDT F. DESCHANDOL A. ; DEWALLE, X. ; DIDIER B. ; FERREZ Y. ; FRAPPA F. ; GALLVOT T. ; GAUDILLAT V. ; GERBAUD O. ; GORIUS N. ; GREFF N. ; GREMILLET X. ; GUILLEVIC Y. ; GUYOT I. ; HENNEQUIN, C. ; HOREM R. ; HOUSSET P. ; JONES P.S. ; LAURENT S. ; LEMOINE G. ; LEQUAY A. ; LOPEZ-PINOT D. ; MARCIAU R. ; PAGNEZ P. ; RICHARD P. ; RIGAUX, T. ; RIVAT A. ; RIVIERE G. ; TERRASSE G. ; TRIPLET P. ; TRUANT F. ; VEILLE F. ; VIVAT A.

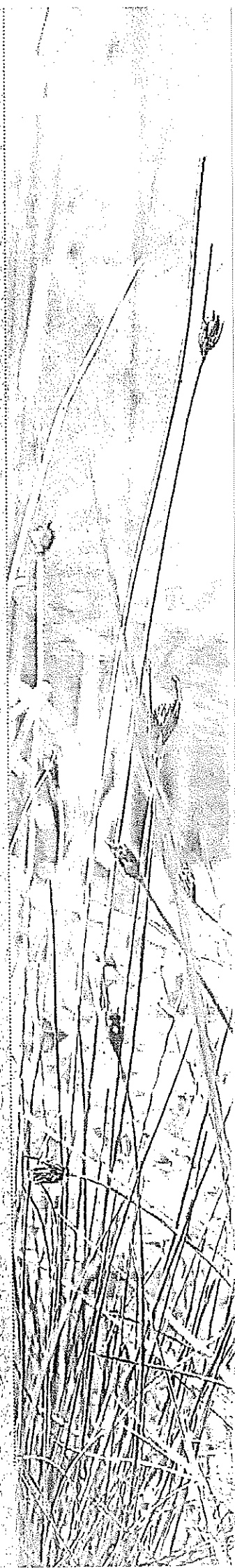

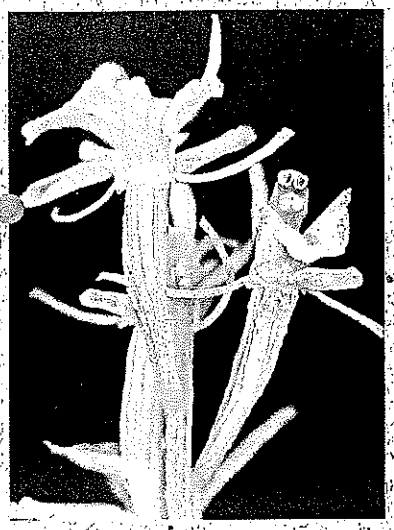

Le *Liparis* de Lœsel

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Rédaction : Conservatoires Botaniques Nationaux

Les CBN, constituent un réseau d'établissements agréés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pour :

- la connaissance de la flore sauvage
  (connaissance générale et connaissance spécifique des espèces rares et / ou menacées)
- la conservation des espèces rares et / ou menacées (conservation in situ et ex situ)
- l'information du public et des pouvoirs publics

Chaque CBN travaille sur un territoire d'agrément présentant une certaine homogénéité biogéographique

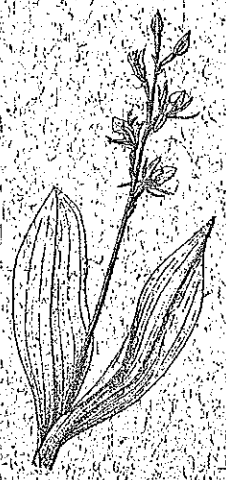

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conception graphique et impression : Imprimédia - 02 51 48 95 95 - Décembre 2000

Faculté des
Sciences de la Vie

Strasbourg le 15 octobre 2002

Herbier

Le Projet « Inventaire des Herbiers de France »

En mai 2002, le **Ministère de la Recherche** a lancé un inventaire de l'ensemble des collections botaniques françaises, et notamment l'inventaire des Herbiers. Cet inventaire rassemble de multiples partenaires, dont la Société Botanique de France, l'Association Tela-Botanica et l'Herbier de Montpellier (MPU). L'objectif est de réaliser un catalogue des Herbiers de France aussi exhaustif et riche que possible et de le rendre consultable sur Internet. Cette base de données « **Herbiers de France** » sera par la suite régulièrement mise à jour. Le projet s'inscrit dans le programme européen plus général *BIOCASE*[2]. Le but de ce recensement est également de rendre tous ces herbiers utilisables et consultables pour les études de botanique. Il faut à ce propos noter que la localisation d'un certain nombre d'herbiers de botanistes importants n'est pas connue ; ont-ils disparus, sont-ils stockés dans des greniers ou des archives de communes ou d'associations ?

Rappelons qu'un herbier est une collection de plantes séchées collées sur un carton rigide. La plante doit être, si possible complète, c'est-à-dire avec des feuilles et des fleurs ou des fruits. Chaque échantillon, appelé également spécimen ou exsiccata, est associé à une étiquette indiquant le lieu, la date et souvent l'habitat de la plante ainsi que le nom de l'espèce, et parfois d'autres renseignements sur la morphologie, l'écologie, le nom vernaculaire ou l'usage de la plante. Souvent, un spécimen d'herbier est indispensable pour déterminer correctement des espèces difficiles ou critiques.

Un herbier est d'autant plus intéressant scientifiquement et culturellement qu'il rassemble soit l'ensemble des plantes d'une région (Herbier de Wissembourg[3], Herbier du Haut-Rhin, etc.), soit l'ensemble des plantes d'un groupe taxonomique (Les Cryptogames des Vosges et du Rhin[4], les fougères, les *Carex*, etc.).

L'**Herbier de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (STR)** et un Herbier international habilité à conserver des collections botaniques historiques et actuelles par l'« *International Association for Plant Taxonomy* ». Il est de ce fait répertorié dans les Herbiers internationaux de l'*Index Herbariorum*. C'est le 6ème herbier français par la richesse de ses collections anciennes ou récentes. Il rassemble plusieurs centaines de millier de spécimens.

L'**Herbier de Strasbourg (STR)** est chargé, dans le cadre du projet « **Inventaire des Herbiers de France** », de faire l'inventaire des collections présentes en Alsace, ainsi que des collections portant sur les plantes régionales, mais non déposées en Alsace. Cet inventaire se fait en collaboration avec la **Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar** et la **Société Industrielle de Mulhouse**. Les collections botaniques sont nombreuses. Outre l'Herbier de Strasbourg, dont l'inventaire complet reste à achever, d'autres collections existent également, qui ne sont souvent connues que de quelques personnes. Citons les Herbiers de mousses du Pasteur J.J. BLIND (19ème siècle) et de P. CRIVELLI (milieu de 20ème siècle), déposés la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, l'Herbier des phanérogames de Vincent RASTETTER déposé aux Archives Départementales du Haut-Rhin, son herbier

---

[2] BIOCASE : « *Biological Collection Access Service For Europe* ». est un programme européen qui a pour objectif de réaliser un thesaurus sur les collections du vivant de l'ensemble de l'Europe, et de permettre aux utilisateurs potentiels d'avoir un accès complet aux informations disponibles.

[3] Hoff, M., 2001. Botanique. A propos d'un herbier alsacien du 19ème siècle découvert à Wissembourg. La botanique dans l'Outre-Forêt depuis 1870. *L'Outre-Forêt, Revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord*. 113 : 13-32.

[4] Hoff, M., Dreger, F., Miesch, R., 1995. L'Herbier « *Stirpes cryptogamae vogeso-rhenanae* » de J.B. Mougeot, C.G. Nestler et W.P. Schimper. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 31 : 77-91.

des mousses étant à Montbéliard ou des Herbiers déposés dans des Lycées. Il existe également un grand nombre d'herbiers privés, appartenant à des amateurs ou à leurs descendants. L'Herbier de Strasbourg s'est ainsi enrichi récemment avec les Herbiers de FRANK (début du 20ème siècle) et de BAUMANN-BODENHEIM (1949-1951) de Nouvelle-Calédonie. Beaucoup d'herbiers alsaciens ou vosgiens ont cependant été déposés hors du cadre régional, les Herbiers principaux de J.B. MOUGEOT et de F.W. SCHULTZ sont au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, l'Herbier E. ISSLER à Bâle, l'Herbier K.H. ZAHN à Karlsruhe, etc.

L'Herbier de Strasbourg est le point focal de cet inventaire pour l'Alsace. C'est lui qui transmettra les informations disponibles à la base de données « **Herbiers de France** ».

Pour chaque herbier, les éléments suivants seront répertoriés, dans la mesure du possible :

- Un nom (Herbier E. ISSLER, Herbier des fougères des Vosges, etc.) ;
- Le type (herbier s.s., dessins, peintures, collections de bois, de graines, de fruits, etc.) ;
- La catégorie taxonomique (général, groupe, famille, genre, etc.)
- La catégorie géographique (général, régional, local, etc.)
- Le détenteur (institution, privé, etc.) et son accessibilité ;
- Le nombre de parts approximatif (nombre d'échantillons) ;
- Le nombre d'espèces (parfois difficile à estimer) ;
- Le ou les noms des collecteurs de l'herbier ;
- Les dates de collectes ;
- Les zones géographiques concernées ;
- La présence de plantes rares, menacées, protégées, critiques ou patrimoniales ;
- La présence de type[5] ;
- L'état de conservation ;
- La ou les personnes à contacter pour consulter l'herbier ;
- L'informatisation éventuelle et l'accessibilité au fichier informatisé (site Web) ;
- Les références bibliographiques éventuelles traitant de l'herbier ou de son ou ses auteurs.

Il existe certainement beaucoup d'herbiers méconnus ou inconnus en Alsace, dans les archives communales, dans des bibliothèques, chez des particuliers ou dans des institutions diverses (Lycées, collèges et écoles, pharmacies, associations, etc.). Il y a encore quelques décennies, les élèves instituteurs, professeurs de sciences naturelles ou pharmaciens devaient faire un herbier au cours de leurs études. Si tous ces herbiers ne méritent peut-être pas d'être inventoriés, il en existe probablement certains qui seront dignes d'être étudiés et conservés, comme témoin de la flore passée de telle ou telle commune ou région d'Alsace. Dans ce cadre, nous invitons toutes personnes ou institutions ayant un herbier à faire appel à l'Herbier de Strasbourg afin que nous puissions expertiser cet herbier, en faire éventuellement l'inventaire et le répertorier dans la base de données « **Herbiers de France** ».

Michel HOFF
Conservateur de l'Herbier de Strasbourg

Adresse : Herbier - Université Louis Pasteur
Institut de Botanique - 28, rue Goethe
F-67083 Strasbourg cedex
Tel. : 03 90 24 18 62
Couriel : michel.hoff@bota-ulp.u-strasbg.fr

[5] Un type est un spécimen particulier qui a servi à décrire une espèce nouvelle pour la science. Ce sont des étalons qui doivent être conservés avec le maximum de précautions.

La Société botanique de Franche-Comté

Présentation

À Besançon le 19 janvier 2002 une soixantaine de naturalistes étaient réunis pour participer à l'assemblée générale constitutive de la Société botanique de Franche-Comté (SBFC). Cette nouvelle association dont les statuts sont déposés à la sous-préfecture de Pontarlier a pour buts (extraits) :

- de mettre en place un réseau de communication et d'échanges régionaux et internationaux entre toutes les personnes physiques intéressées par la botanique ;
- de soutenir toute structure de type "Conservatoire botanique national" en Franche-Comté ;
- d'être source de propositions quant à la préservation et la gestion d'espaces et d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- de faire connaître les travaux des anciens et actuels botanistes régionaux et jurassiens.

Malgré sa dénomination, l'association souhaite centrer ses activités sur le massif jurassien au sens large en établissant notamment des relations privilégiées avec nos collègues suisses.

Plusieurs projets commencent déjà à se mettre en place :

- réalisation d'une plate-forme Internet et d'un réseau de communication entre les botanistes régionaux (Franche-Comté et massif jurassien) ;
- poursuite de l'inventaire de la flore jurassienne et comtoise (base de données interactive et compatible avec les bases existantes sur le territoire jurassien) ;
- mise en place des différentes publications dont les " Archives de la flore jurassienne ".

Si vous êtes intéressés par nos objectifs et si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez adhérer très facilement en vous procurant un bulletin auprès de notre trésorier et en réglant une cotisation de 15 euros (5 euros pour les mineurs, étudiants, chômeurs…).

Composition du Conseil d'administration :

Max André, (Président)
Thérèse Beaufils, (Secrétaire)
Philippe Druart
Yorick Ferrez
Pascale Guinchard
Pierre Millet (Trésorier)
Philippe Morcrette
Albert Piguet (Vice-président)
Jean-Claude Vadam

Siège social provisoire :
Max André, 18 bis rue Louis Pergaud - 25300 Pontarlier.
max.andre@wanadoo.fr
Adhésion :
Pierre Millet - 7, rue Victor Considérant - 25000 Besançon.
jbfpf@club-internet.fr

Statuts de la Société botanique de Franche-Comté

I - BUTS ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 1er - dénomination

Il est créé entre les membres désignés ci-après une association à but non lucratif, régie par la loi du premier juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, et ayant pour dénomination : **Société botanique de Franche-Comté (SBFC).** Sa durée est illimitée. Son siège social est à Pontarlier (Doubs-25). Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration et une ratification par l'assemblée générale la plus proche.

ARTICLE 2 - buts

La Société botanique de Franche-Comté, fondée en janvier 2002, a pour buts de :

- concourir au progrès et à la promotion de la botanique et des sciences qui s'y rattachent ;
- mettre en place un réseau de communication et d'échanges régionaux et internationaux entre toutes les personnes physiques intéressées par la botanique ; seront recherchés en priorité : les collaborations aux organismes tels que les réseaux de gestion des espaces naturels et les réseaux de gestion de données et de connaissances (Conservatoires Botaniques Nationaux, réseaux ODONAT, « Observatoires »).
- soutenir toute structure de type "Conservatoire botanique national" en Franche-Comté ;
- être source de propositions quant à la préservation et la gestion d'espaces et d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- faire connaître les travaux des anciens et actuels botanistes régionaux et jurassiens.

Article 2 bis

L'association se réserve le droit d'exercer toutes actions auprès de toutes juridictions. Le conseil d'administration est compétent en particulier pour engager une action devant les juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif national, communautaire ou international chaque fois qu'elle le juge utile et conforme à l'objet et à l'intérêt de l'association.

ARTICLE 3 - moyens d'action

Les moyens d'action de l'association sont les suivants :

- l'ouverture d'une plate-forme informatique et d'un site Internet ;
- la constitution d'une banque de données botaniques portant sur la Franche-Comté et plus largement couvrant le massif jurassien ;
- la publication d'ouvrages et de périodiques dans la continuité des Archives de la Flore jurassienne du Pr. Antoine Magnin arrêtées en 1906 et de l'Atlas des plantes protégées ou rares de Franche Comté paru en 2001;
- l'accompagnement de projets entrant dans le cadre des buts indiqués à l'ARTICLE 2.

ARTICLE 4 - composition

L'Association se compose de 2 collèges :

- le premier collège est constitué de 14 membres fondateurs, en les personnes physiques suivantes : Max André, Gilles Bailly, Alain Berthiaux, Michel Carteron, Yorick Ferrez, Pierre Millet, Jean-Marc Moingeon, Marc Philippe, Albert Piguet, Jean-François Prost, Marie-Joe Trivaudey, Jean-Claude Vadam, Patrick Viain, Jean-Christophe Weidmann. Ces personnes sont membres de droit de l'association.
- le deuxième collège ouvert à des membres actifs dits titulaires.

En cas de démission, de décès ou de radiation d'un des membres du premier collège, le conseil d'administration a la possibilité de choisir un remplaçant parmi les membres actifs.

Tout candidat souhaitant devenir membre titulaire de l'association doit s'engager par écrit à respecter les buts de l'association visés à l'article 2.

Chaque membre doit payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé et peut être modifié par l'assemblée générale.

ARTICLE 5 - la qualité de membre de l'association se perd :

1 - par démission ;
2 - par décès ;
3 - par la radiation ; celle-ci est prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation faisant suite à deux rappels faits au cours de l'année civile ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications ;
4 - par non-respect du règlement intérieur.

II- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 6 - Assemblée générale

L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association (membres fondateurs et membres titulaires) à jour de leur cotisation. Ils sont convoqués par, bulletin d'information ou courrier électronique.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart de ses membres. Quinze jour auparavant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par une circulaire par le secrétaire.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Son bureau est celui du conseil d'administration.

Elle entend les rapports sur la gestion, mise en œuvre par le conseil d'administration, sur la situation financière et sur la situation morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget prévisionnel, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration, s'il y a lieu.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, une personne ne pouvant détenir plus de 2 mandats.

Ses délibérations ne sont valides que si le quart au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Seuls les membres à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée générale peuvent voter.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

ARTICLE 7 - Conseil d'administration et bureau

L'Association est administrée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale pour trois années. Il est constitué d'un nombre toujours impair d'au moins 5 membres répartis entre les deux collèges sur la base de 3 membres issus du premier collège et de 2 membres issus du second collège. Les membres élus sont rééligibles à l'issue de leur mandat.

L'extension du conseil d'administration doit être prononcée à l'unanimité de ses membres, chaque collège élisant un représentant supplémentaire. Cette extension est approuvée par l'assemblée générale la plus proche.

Le conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le bureau est chargé de gérer les affaires courantes de l'association.

Ce bureau est lui-même élu pour trois ans à l'issue desquels les mandats de ses différents membres peuvent être immédiatement reconductibles.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 8 - réunions du conseil d'administration

Le conseil se réunit au moins une fois tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur demande du quart au moins de ses membres. La présence du tiers au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des déclarations et des votes. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées directement ou par procuration de vote des membres dont l'absence est justifiée et acceptée.

Le président dispose d'une voix prépondérante en cas d'absence de majorité.

ARTICLE 9 - rétributions

Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir de rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Seuls des remboursements de frais sont possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du conseil d'administration ; des justificatifs doivent être produits.

ARTICLE 10 - représentation

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il ordonnance les dépenses. Sur simple réunion, le bureau mandate le président ou tout autre adhérent à jour de cotisation, pour représenter l'association en justice avec tout pouvoir pour agir devant la ou les juridiction(s) concernée(s).

Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

III - RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 11 - les recettes annuelles de l'association se composent :

- 1 - des cotisations de ses membres ;
- 2 - des subventions de l'État, des établissement publics et de toutes collectivités territoriales ;
- 3 - des fonds provenant de mécénat ;
- 4 - du produit de rétributions perçues pour services rendus pour ventes de publications et autres produits qu'elle édite ou distribue ;
- 5 - des recettes de manifestations exceptionnelles ;
- 6 - de droits d'auteurs et de royalties.

ARTICLE 12 - tenue des comptes

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan.

Les dépenses sont décidées par le bureau mandaté à cet effet et ordonnancées par le Président.

Conformément au droit commun, le patrimoine de l'association répondra seul des engagements contractés en son nom sans qu'aucun des membres de l'association puisse être tenu personnellement responsable.

IV - MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 13 - modification

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration ou sur la proposition du quart des membres dont se compose l'assemblée générale

ordinaire. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée par le président selon les modalités de l'article 6.

ARTICLE 14 - dissolution

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association, est convoquée spécialement à cet effet dans les conditions prévues à l'article précédent et doit compter au moins la moitié plus un des membres.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

L'actif sera dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 à une association poursuivant un but identique.

V - REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 15 - création et modification

Le conseil d'administration établira un règlement intérieur dont les termes devront être approuvés à la majorité des membres présents ou représentés à l'assemblée générale.

Toutes les modifications au règlement intérieur initial devront être approuvées à l'occasion d'une assemblée générale.

Société Botanique d'Alsace

Appel de Cotisation 2003

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél :

Règle pour l'année 2003, le montant de la cotisation annuelle à la **Société Botanique d'Alsace**

23 euros - cotisation individuelle
38 euros - cotisation couple
8 euros - cotisation étudiant

A : le :

Signature :

Talon à découper et à envoyer à :

Société Botanique d'Alsace
Institut de Botanique
28, rue Goethe
F-67000 Strasbourg cedex

Société Botanique d'Alsace

Demande d'adhésion

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél :

Souhaite adhérer à la **Société Botanique d'Alsace (*)**

A : le :

Signature :

Talon à découper et à envoyer à :

Société Botanique d'Alsace
Institut de Botanique
28, rue Goethe
F-67000 Strasbourg cedex

(*) L'admission de nouveau membre doit être agréée par le conseil d'administration. Elle est effective après payement de la cotisation. (article 5 des statuts de la S.B.A.).